L'ABEILLE.

PAR BULLITT, BULLEN & MAGNE.
No. 81 RUE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 13 MARS 1839.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS,
HENRY CLAY,
DU KENTUCKY,
Soumis à la décision d'une Convention Nationale

La session de notre Législature touche à sa fin et quoiqu'elle ait été féconde en mesures législatives, il reste encore devant elle beaucoup de projets de loi plus ou moins utiles qui attendent son action.

Un surtout mérite une mention toute particulière et se recommande par son urgente utilité aux méditations de nos législateurs. C'est le projet de loi incorporant la compagnie de navigation transatlantique à la vapeur.

Tout le monde est d'accord sur l'utilité de l'établissement d'une ligne de bateaux à vapeur entre la Nouvelle Orleans et l'Europe; tout le monde voit que c'est le meilleur moyen, l'unique peut être, d'assurer notre preponderance commerciale. Notre position est admirable sans doute, et doit à elle seule faire beaucoup pour notre prospérité; mais si nous restons dans l'inaction au milieu de l'activité générale nous demeurerons en arrière malgré nos avantages naturels; parce que le travail, suivant l'expérience de tous les siècles, finit par surmonter les plus grands obstacles.

New York, qui a aussi une belle position commerciale par la facilité de son Port et sa proximité avec l'Europe, New York ne s'est point reposé sur ses avantages naturels et a fait des travaux gigantesques pour concentrer de plus en plus les affaires dans son enceinte. La première ville de l'Union par sa population et l'importance de son commerce, c'est encore New York qui a vu s'établir une ligne de bateaux transatlantiques à vapeur. D'autres villes suivent cet exemple. Déjà une société s'est formée dans ce but, dans la paisible ville des "amis." Baltimore s'occupe activement à un pareil projet et bientôt sans doute Charleston et les autres villes du Sud en feront autant. Nous seuls demeurons en arrière, nous qui devrions toujours être en première ligne, et nous nous étonnerons ensuite d'être débordés et de ne plus occuper le premier plan sur le grand tableau des Etats commerçants!

En établissant une ligne de steamers entre la Nouvelle-Orléans et l'Europe, nous nous affranchissons de la dépendance où nous tient New-York pour les importations, pour son marché de change et jusqu'à un certain point, pour son centre de correspondance; nous devenons l'entrepôt général du sud-ouest de l'Union, pour les importations comme pour les exports le grand marché monétaire de l'Union. Car il ne faut pas s'y tromper, l'avantage immense de New-York relativement au change gît dans la rapidité de ses communications: le banquier, dans la situation actuelle des choses, doit être placé à New-York parceque c'est un centre d'affaires. Mais si nous avions nous-mêmes des communications directes et rapides avec l'Europe, nous deviendrions à notre tour, centre d'une immense circonscription; et nous le deviendrions avec tous nos avantages naturels. Ainsi nous qui sommes les grands producteurs agricoles de l'Union, nous qui chargeons la majeure partie de cette immense quantité de coton qui va chaque année alimenter les manufactures d'Europe; nous qui pouvons devenir le grand marché d'importations du sud et de l'ouest, à la seule condition d'être bien assortis et d'offrir aux acheteurs autant de facilité que nos concurrents du nord; nous avons tous les élémens d'une grande capitale monétaire: producteurs, entrepositaires et importeurs, nous qui pouvons devenir sans rivaux si nous savons profiter de notre situation.

Et cependant on ne peut atteindre ce but si désirable qu'au moyen de l'association. Les efforts individuels ne sauraient suffire à une pareille tâche. Parce qu'en effet il faut avoir assez de capitaux pour faire les opérations en grand, c'est-à-dire avec plus d'économie, et surtout pour pouvoir attendre quelque temps la réussite. Il est des entreprises où il faut d'abord perdre pour gagner plus tard, et celle-ci pourrait bien être du nombre.

Nous verrions donc avec un vif plaisir que la législature put, avant de s'ajourner, incorporer une compagnie dont les résultats peuvent être incalculables pour la prospérité publique.

FUNERAILLES DU GENERAL LABATUT.

L'abondance de matières, dont il nous est impossible de renvoyer l'insertion, nous a empêché jusqu'ici de payer à la mémoire du général Labatut, le tribut de regrets qui lui est dû à tant de titres. Toutefois, quoique nous soyons un peu en retard, nous n'en remplirons pas moins ce qui à nos yeux, est un devoir sacré. La mémoire de l'honnête homme doit être conservée précieusement dans le cœur de ceux qui lui survivent, et ne doit pas descendre tout entière avec lui dans la tombe. Et puisqu'il faut qu'il rende à la terre sa dépouille mortelle, il est bien du moins d'éterniser son souvenir.

M. Labatut naquit à Bayonne, mais près de cinquante années de son existence consacrées tout entières aux intérêts du pays, en avaient fait un de nos citoyens les plus dévoués et les plus respectés. Son nom était connu de tous et aimé de tous. Car en peut-on que dans une carrière si longue et si bien remplie, M. Labatut a eu un grand nombre d'amis et jamais un ennemi. Chose étrange! cet homme qui a fait le bien, a pu faire des ingrats sans doute, mais il n'a jamais été attaqué par la médisance, cette récompense assez ordinaire des bienfaits. M. Labatut a été tour à tour legislateur, général, simple citoyen, etc. et toujours la calomnie qui ne respecte rien pourtant a respecté sa vie publique comme sa vie privée. C'est qu'aucune des actions de cet homme de bien n'a pu être prise à la malveillance. Dans les affaires de l'Etat comme dans ses propres affaires M. Labatut a fait preuve d'une probité qui est devenue proverbiale. Aussi ceux qui l'ont connu, ce qui revient à dire, ceux qui l'ont aimé, ont dû, dans leur douleur, éprouver une bien douce consolation en voyant la consternation générale qui s'est répandue dans toute la ville, à la nouvelle de sa mort. Il semblait que chacun des habitans de la Nouvelle-Orléans, avait perdu, selon son âge, un père, un parent, un ami.

M. Labatut était démocrate, mais il est des instants où tous les partis doivent se confondre dans une commune affliction. La probité et la vertu n'ont point de couleur, et lorsqu'on a le malheur de la perdre il ne doit plus rester qu'un seul sentiment: celui de la douleur.

Toute la population de la Nouvelle-Orléans se pressait aux funerailles du Général Labatut. Et ce n'était point là une pompe officielle et de commande, c'était une douleur vraie et sincère, et le deuil que chacun des assistants portaient sur son visage et sur ses habits il le portait aussi dans son cœur. Hélas! ce que la mort enlève ne meurt que trop souvent tout entier dans le cœur de ceux qui lui survivent. Il n'en sera pas ainsi du général Labatut. La terre cache maintenant sa dépouille mortelle, mais son souvenir restera impérissable.

NOUVELLES IMPORTANTES.

Les lettres particulières de Washington du 4 mars, annoncent que le bill relatif aux préparatifs de guerre, en cas de nécessité, contre les provinces anglaises, a été définitivement adopté la veille.

Ce bill avait pour objet de mettre à la disposition du gouvernement 50,000 hommes de troupes réglées, pour qu'il puisse en disposer, pendant l'intervalle des sessions, suivant les circonstances, pour la défense du territoire.

Le bill a été amendé de manière à mettre 50,000 hommes aux ordres du président en cas d'invasion. Ces troupes devront être levées d'après le mode établi en 1836, lors de la guerre des Florides. Le bill doit rester en vigueur depuis sa promulgation jusqu'à six mois après la réunion du prochain congrès. Pour l'exécution de cette loi le président est autorisé à emprunter dix millions de piastres. Enfin le président est autorisé à prendre toutes les mesures de précaution que pourra lui suggérer la prudence, pour repousser l'invasion et maintenir l'intégralité du territoire. Ce bill a été adopté par une majorité de 201 voix contre 6.

Porté de suite au sénat, ce bill y a été adopté à l'unanimité et pour ainsi dire par acclamation. Dans les deux chambres cette adoption a été si populaire que les applaudissements n'ont pu être contenus par le respect dû aux premiers corps de l'Etat.

Le bill revêtu de la signature de l'orateur de la chambre des representants et de celle du président du sénat est devenue loi des Etats-Unis par l'approbation immediate du président.

Nous avions à croire que le congrès n'a voulu adopter qu'une mesure de précaution, fort sage du reste et que cette loi ne préjuge point la question de paix et de guerre.

Le bruit courait à Washington que la M. P. Ellis avait partir pour remplir une mission importante auprès du gouvernement mexicain.

MAINE.

Nous avons des nouvelles du Maine jusqu'au 25 du mois dernier; elles ne contiennent rien de bien important. M. Jarvis qui commande les forces américaines les avait divisées en trois corps: un pour camper à la rivière des poissons et arrêter les maraudeurs qui sont dans ce voisinage, un autre pour descendre la rivière jusqu'à l'embouchure du petit Madawaska, et enfin le dernier pour rester sur les lieux. Le col Hodsdon doit bientôt arriver pour sou[illegible] ...vements de l'armée de M. Jarvis. Le[illegible] ...ment animé du meilleur esprit. [illegible] ...troupes était [illegible] ...tance de l'emba[illegible] ...troupes anglaises [illegible] hostile.

Le general Hodsdon [illegible] la ville ac[illegible] ...pagne de M. [illegible] capitaine Tibbets, [illegible] leur parole après [illegible] rendent à Fredericton. [illegible] ...pper à ete changes et au lieu [illegible] ...aroostook elles doivent se rendre [illegible] major général Scott était parti mar[illegible] pour se rendre dans notre ville.

[illegible] dans le Maine, avait considérablement [illegible] la cause de l'apparente inactivite de Sir John Harvey. Le territoire contesté était encore occupé par les troupes. L'on dit que le gouverneur Harvey avant de prendre aucunes mesures, qu'il ait [illegible] instructions de M. Fox, ministre Anglais à Washington. Le règlement des difficultés tel qu'il a [illegible] entre le président, Mr. Forsyth et Mr. [illegible] aurait être accepté par le gouvernement du [illegible] se rapproche trop du règlement ultérieur qu'il conviendrait aux habitants de l'Est, le Maine a plein pouvoir d'agir dans cette affaire et [illegible] qu'appartient le droit de décider; il est donc [illegible] de la plus grande importance de savoir s'il [illegible] rester dans la position qu'il a prise ou s'il sera [illegible]. Nous pensons qu'il sera ferme et qu'il soutiendra ses droits; nous l'espérons du moins aucun D'après l'aspect que présentent les choses, il est po-sitif que le Maine veut une fois pour toutes, régler ces différends, et est décidé s'il ne peut y parvenir, à en venir à une rupture. La fermeté et la détermination qu'ont montrées les habitans de l'Est, dans cette circonstance, sont un avertissement suffisant au gouvernement de la Grande Bretagne, de la nécessité immédiate de mesures énergiques. Un délai plus long serait dangereux aux deux nations. Le gouvernement du Maine semble être maintenant bien déterminé à exiger la possession du territoire tel qu'il lui a été concédé par le traité de 1783. Cette terre est riche et fertile et peut produire, d'après ce que nous en savons, quand le bois est coupé, de vingt à trente mille boisseaux de blé par acre; ce serait le district le plus fertile et le plus productif en céréales de touts les Etats-Unis, sans en excepter même, le district Ouest de New-York.

Nous apprenons que le gouverneur Fairfield a reçu ce soir une lettre du secrétaire de la guerre des Etats-Unis, l'informant qu'une allocation de cent mille piastres serait probablement faite, pour commencer les fortifications de notre frontière, ainsi que l'avait recommandé le général Wool; et de plus que deux régiments d'infanterie des Etats-Unis seront envoyés dans cet Etat, aussitôt qu'ils pourront être réunis.
(*New-York Herald.*)

MEURTRE D'UN CONSUL AMERICAIN.

Nous avons inséré hier, d'après le *Courrier*, la nouvelle qu'un consul américain, à *Laguna de Terminos* avait été battu à mort par un nègre avec l'approbation des autorités. C'est un fait de la plus haute gravité qui doit appeler l'attention de notre gouvernement. Il va sans dire que nous supposons le fait vrai, parce qu'il est affirmé par le correspondant d'une de nos respectables maisons de commerce et que nos observations reposent sur cette supposition.

L'administration qui dirige depuis trop longtemps les affaires de l'Union fera-t-elle son devoir en cette circonstance et laissera-t-elle impuni un si flagrant outrage à notre pays? Le passé doit nous faire pencher pour l'affirmative. Déjà et depuis longtemps les autorités mexicaines ont pillé et assassiné des américains; et les autorités Américaines n'ont rien fait qu'échanger quelques notes diplomatiques et soumettre le soin de nous faire rendre justice à un Monarque Européen! Ainsi c'est du roi de Prusse qu'il nous faut attendre justice; c'est le Roi de Prusse qui doit décider ce que vaut le sang de nos concitoyens!

Et maintenant quel américain osera se montrer au Mexique sans craindre d'y être assassiné, puisqu'il est constaté par une funeste expérience qu'ils n'ont nulle protection à espérer de leur gouvernement?

Disons-le donc, cette apathie de l'administration est un coupable oubli de ses devoirs les plus sacrés. Le commerce, qui fait l'occupation principale et favorite du peuple américain, ne peut être prospère que tout autant que chaque citoyen américain recevra partout et toujours secours et protection. Nous payons une marine militaire pour aller assurer cette protection dans les parages lointains, et apprendre aux peuples qui pourraient l'ignorer, que la "Bannière Etoilée" de l'Union, couvre partout les Américains de son égide sainte. Et si cette marine ne le fait pas, ce n'est point sa faute, car dans nulle classe il n'existe un plus ardent patriotisme; mais c'est la faute de nos gouvernants qui plus occupés d'eux que du pays, n'ont de souci que pour s'inféoder dans leurs emplois, malgré la volonté du peuple.

Et cependant jamais occasion ne fut si belle pour obliger le Mexique à nous faire justice. La France et l'Angleterre réunies par un commun intérêt sont occupées à prouver à ce gouvernement de boue, que le faible n'a pas par cela seul, le droit d'impunité, et que le mépris n'est pas toujours un abri sûr contre les représailles des insultés. La cause de la France au Mexique, nous l'avons déjà dit, est la cause de tous les peuples; car le Mexicain confond tous les étrangers dans une haine commune, pour ne pas dire dans un commun mépris. Une leçon ayant pour résultat de lui apprendre que ces étrangers doivent être respectés dans leur personne et dans leurs propriétés est donc profitable à tous. Aussi tous devraient-ils se réunir, non pour accabler un ennemi, mais pour l'éclairer sur ses véritables intérêts et pour le civiliser malgré lui.

ASSASSINAT DE TROIS FRANCAIS A LA BARRE DE TACOMAPAN.

Extrait d'une lettre de Santiago de Tuxtla, 14 février 1839.

....La prise du château d'Ulua avait jetté la population de ce pays dans une stupeur profonde, mêlée de crainte. Les français qui se trouvaient au milieu d'elle, protégés par le prestige de cette rapide victoire loin d'être inquiétés étaient l'objet d'une apparente bienveillance, mais la relation imprudente et mensongère de l'attaque du 5 décembre, vint rendre au fanatisme comprimé par la terreur, sa féroce énergie. Le 12 décembre, des cris de mort se firent entendre à San Andres Tuxtla contre les Français, établis dans cette ville; des placards, dans lesquels on demandait leur tête, furent affichés aux portes des principaux habitans. Parmi les malheureux Français qui se trouvaient à San Andres, les nommés Auguste Geoffroy, Jean Gervais, François Grisoire et Léon Tisset résolurent de se dérober par la fuite à ces menaces de mort. Ils partirent en conséquence, le 13 décembre, pour la barre de Tacomapan, dans l'espoir de s'y procurer un canot et de gagner par ce moyen, le fort d'Ulua. Mais les vents contraires les retinrent sur ce point jusqu'au 24; ils avaient alors la perspective de pouvoir sortir le lendemain sur une barque de pêcheurs qui s'étaient engagés à les conduire. Ce retard de vingt quatre heures les perdit, ce jour là même, en effet, à quatre heures après midi, la cabane dans laquelle ils s'étaient refugiés fut assaillie, par six hommes armés de sabre et de carabines qui se précipitèrent sur eux en leur criant de se rendre et les massacrèrent, sans attendre une réponse à cette sommation. Léon Tisset reçut un coup de hache sur la tête, Gervais fut tué à coups de fusil et Geoffroy qui avait pu détourner la première arme dirigée sur lui et s'enfuir vers la rivière, fut également percé de plusieurs balles. Le quatrième de ces malheureux Français, Grisoire se trouvait en ce moment dans une cabane voisine: averti par les cris des victimes et les coups de fusil, il eut le temps de se réfugier dans les bois, dans un état de nudité presque complet.

Léon Tisset qui sa blessure à la tête avait entièrement ôté l'usage de ses sens, et qui ne dût probablement son salut qu'à cette apparence de mort, se vît, lorsqu'il revint à lui, environné de ses assassins qui déclarèrent qu'ils avaient l'ordre de le conduire mort ou vif à San Andres; ils ne tardèrent pas, en effet, à se mettre en route, non sans avoir toutefois pillé les effets de leurs victimes, et abandonné sur place les cadavres de Gervais et Geoffroy; ce dernier faisait entendre encore quelques faibles gémissements. Ils eurent la barbarie de lier avec des cordes leur malheureux prisonnier, bien qu'il pût à peine se soutenir, et ils le traînèrent ainsi, partie à cheval, partie à pied, jusqu'à San Andres.

A leur arrivée dans cette ville, ils furent immédiatement entourés par une foule, du sein de laquelle sortaient à chaque instant d'exécrables propos. Un nègre nommé Payem eut la férocité de dire, au contentement de tous les assistants, qu'on mangerait le soir au Fandango, du buimelos, (beignets) faits avec la graisse des Français; et lorsque le cortège défila devant la prison, les misérables qu'elle renfermait, criaient à travers les grilles: *Envoyez nous ce coquin de français, que nous ayons le plaisir de l'achever.*

Tisset fut d'abord conduit chez le 2e. alcade que les assassins désignaient comme celui qui leur avait ordonné l'attentat qu'ils venaient de commettre, cet individu fit répondre qu'il était malade. On se rendit alors chez le premier alcade qui refusa à son tour de se mêler de cette affaire, en laissant voir le dégout que lui inspirait ce barbare traitement, menez-le, dit-il, à celui qui a ordonné l'arrestation et sur la reponse qu'il était malade, ils les engagea à conduire leur prisonnier devant la premiere autorité du lieu le sous préfet. C'est là ce que l'infortuné Tisset ne cessait de demander, dans l'espoir de trouver enfin, un protecteur dans ce magistrat dont l'humanité lui était connue. Mais ses conducteurs qui avaient sans doute leurs raisons pour cela, s'y refusaient avec obstination; ils se montraient mécontents de n'être pas aussi bien reçus qu'ils l'avaient espéré, et disaient hautement en parlant du second alcade, *"que la main qui avait lancé la pierre, se tenait maintenant cachée."*

Il y avait déjà plusieurs heures que la malheureuse victime était ainsi trainée dans les rues de San Andres de la maison d'un alcade à celle de l'autre, lorsque le sous-préfet Don Fco. Romulo Artigas vint mettre fin à cette horrible supplice. Il s'avança au milieu de la foule et prenant Tisset par le bras il le conduisit dans sa propre maison, sans que ses conducteurs fissent mine de s'y opposer. Ils essayèrent cependant le 26 suivant, de provoquer encore un massacre général, en se portant avec nombre d'autres misérables devant la porte de ce magistrat, poussant le cri aux armes et annonçant qu'on voyait les troupes françaises descendre des montagnes voisines pour envahir San Andres. Le sous-préfet put heureusement contenir la foule et faire avorter l'exécution des projets sanguinaires, que devait favoriser la terreur répandue dans la masse de la population.

Après avoir reçu chez M. Artigas les secours que réclamait son état, Tisset est parti de San Andres, le 3 février, par ordre de l'alcade et en exécution du décret d'expulsion. Il avait d'ailleurs, de son côté, hâte de s'éloigner d'un lieu, où il ne pouvait se croire en sûreté; puisqu'il a vu jusqu'au dernier moment, ses assassins se promener en toute liberté et tirer vanité de leur crime; mais ses souffrances ne lui ont pas permis d'aller plus loin que Santiago de Tuxtla. Ce triple assassinat, œuvre des nouvelles forgées avec tant d'impudeur par Santa-Anna, sur sa prétendue victoire du 5 décembre, ne laisse que trop deviner, quel était le sort réservé aux Français du Mexique, si l'escadre de M. l'Amiral Baudin eut éprouvé le moindre échec à l'attaque de la forteresse d'Ulua.

19 Février, 1839.

Je vous ai fait part, il y a quelques jours, de l'assassinat de MM. Tisset et Geoffroy et de la disparution de Messrs Grisoire et Gervais, dans les environs de St. André.

J'apprends aujourd'hui par une lettre de M. Murville, qu'il a failli être assassiné sur son *hacienda*, il y a peu de jours. M. Murville exploite quatre grandes fermes, qui ont ensemble cent vingt charrues et plusieurs moulins, entre les villages de Sn. Salvador, Punta de Tesmeluca, Sn. Martin; c'est un magnifique établissement qui peut avoir dix à douze lieues carrées de superficie, et qui prospère beaucoup par ses soins. Une quarantaine de Mexicains armés, ont cerné la maison; quatre d'entre eux sont entrés masques dans la salle à manger, dans laquelle M. Murville se trouvait à souper avec sa femme et un commis seulement. Heureusement M. Murville avait près de lui quatre fusils à deux coups chargés: secondé par son commis, il a fait feu sur les brigands, en a tué trois, a blessé mortellement le quatrième, et mis les autres en fuite. C'est M. Murville lui même qui m'écrit pour me raconter les détails de cet évènement. Il avait été exempté de la loi de bannissement, à cause de l'importance de son exploitation, dans laquelle plusieurs riches Mexicains sont intéressés.

Le voila maintenant obligé d'abandonner sa ferme pour se soustraire à la fureur des Mexicains, il est par conséquent ruiné.

Par l'arrivée à New-York, du navire *Eutie*, nous avons quelques nouvelles plus récentes de Buenos-Ayres. Ce port avait alors été sous blocus pendant 270 jours et ne contenait aucun navire marchand. La corvette des Etats-Unis *Fairfield*, la frégate anglaise *Acteon* et l'escadre française y étaient réunies.

Le général Heredia, commandant en chef de l'armée de la Confédération Argentine, a été assassiné le 19 novembre, à Lordales, près de Tucuman. Les anciens gouverneurs de Salto et de Tucuman ont été remplacés. Ces changemens affectent matériellement la position de Rosas, et si les provinces se déclarent contre lui, le blocus sera levé.

Rosas a jeté dans les prisons un grand nombre des citoyens les plus respectables pour crime d'opinion politique; d'autres sont exilés ou se cachent pour éviter le même sort. Enfin, il en est arrivé à ce point de tyrannie, que son ombre même lui fait peur.
(*New-York Express.*)

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

WASHINGTON, 2 mars 1839.

Les deux chambres ont siégé, hier au soir, jusqu'à-près minuit.

Dans le sénat, la discussion a roulé sur la résolution présentée par le comité des affaires étrangères, et relative à la frontière Nord-Est.

Le discours que M. Clay a prononcé sur cette question en fait remarquer par un grande habileté et par beaucoup de chaleur. L'orateur a d'abord posé en fait que les Etats-Unis, avaient les droits les incontestables au territoire en litige, malgré les manoeuvres de la Grande-Bretagne et les subtilités dont elle veut embarrasser les négociants. Cependant quelque vif que soit mon désir de préserver la paix entre les deux pays, tant qu'elle pourra s'accorder avec les exigences de l'honneur national; je suis prêt, si la voie des négociations ne peut concilier les prétentions des deux parties, s'il nous faut recourir au dernier argument; je suis prêt, dit M. Clay, à déclarer la guerre pour soutenir les droits et l'honneur du pays, pour assurer l'intégrité du territoire de l'Union, et cette guerre, je la pousserai avec toute la vigueur que mérite la bonne cause.

Dans la soirée, les débats ont été bornés au dernier paragraphe que plusieurs sénateurs désiraient modifier en ce qu'il contenait un avis peu nécessaire à l'état du Maine. Après une vive discussion, cet article est resté amendé de manière à déclarer que si les autorités anglaises retiraient leurs troupes et ne faisaient plus de nouvelles tentatives pour prendre possession du territoire contesté, le gouvernement du Maine devrait suivre la même ligne de conduite, et laisser l'ajustement final de la question au Gouvernement général.

La résolution fut adoptée, à l'unanimité, sous cette forme.

Le sénat s'est ajourné après avoir siégé à huis clos.

La chambre s'est occupée hier jusqu'à onze heures du soir du bill et du rapport présentés par Mr. Howard, au nom du comité des affaires étrangères, relativement aux difficultés des frontières du Nord Est. Le bill a été lu et a donné lieu à une forte opposition et à des débats animés et prolongés. Le comité s'est levé sans qu'il ait été procédé aux votes sur le sujet en discussion; et la chambre a dû s'ajourner, n'étant plus en nombre suffisant pour délibérer.

Aujourd'hui, la chambre s'est formée en comité général sur la même question. Mr. Cushing a prononcé un long discours en faveur du bill; il a rejeté toute la faute sur Sir John Harvey, dont il a qualifié la conduite, en l'accusant de négligence et de fanfaronade. Le bill, a dit l'orateur, n'est pas une mesure de guerre; c'est au contraire une mesure toute de paix, car les dispositions pour l'armement du pays ne sont évidemment que des préparatifs de défense et non d'attaque.

Mr. Adams a aussi parlé sur la question; il a déclaré que dans son opinion, le caractère du projet était tout défensif, mais point offensif.

La discussion a été continuée par MM. Legare, Everett du Vermont et Crary du Michigan. Ce dernier parle encore, mais je suis obligé de fermer cette lettre.

Le sénat s'est occupé toute la journée de mesures exécutives, principalement de traités avec les indiens. Le bill d'allocations pour les dépenses civiles et diplomatiques du Gouvernement a été adopté, après une assez longue discussion.

Avant de s'ajourner jusqu'au soir, le sénat a aussi passé le bill pour défrayer les dépenses occasionnées par le départ des Indiens.

CHAMBRE DES REPRESENTANTS.

MARDI, 12 mars 1839.

M. Patten présente un bill pour nommer un comité, composé de cinq membres, chargé d'aller au sénat, dans la première semaine de la session prochaine, et là au nom de la Chambre des Représentants et de tous les habitants de la Louisiane, accuser Felix Bosworth juge de la paroisse de Carroll, de corruption, de mauvaise conduite et de négligence à remplir ses devoirs, et déclarer qu'en temps et lieu la chambre fera connaître les principaux motifs de son accusation contre lui, et les soutiendra.

M. Winchester présente une résolution revisant la résolution récemment adoptée par les deux chambres, fixant le jour de l'ajournement au 15 courant; cette résolution a pour but de fixer au 25 courant, le dit jour d'ajournement.

Motion est faite de rejeter la résolution; quelques débats s'en suivent; l'on procède aux votes et la motion est reçue par 24 oui contre 16 non.

On demande que les règles soient suspendues pour qu'il soit procédé à la seconde lecture de la résolution.

M. Brashear au nom du comité des améliorations intérieures, fait un rapport sur le projet de faire un examen mineralogique et géologique de l'Etat. Le rapport recommande l'adoption d'un bill allouant des fonds au gouverneur et l'informant de la nécessité d'employer deux personnes compétentes, ou plus, s'il est nécessaire, pour faire cet examen et ces recherches, et qu'elles fassent leur rapport à la session prochaine de la législature.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

M. Brashear présente un bill avec le rapport, qui est lu trois fois de suite, et dont le but est de faire telles allocations nécessaires à l'exécution des vues du rapport.—Adopté.

M. Winchester, au nom du comité des finances, à qui avait été référé le message du gouverneur, relatif à l'Hôpital de Charité de la Nouvelle-Orléans, fait un rapport et soumet un bill, rappelant les lois existant actuellement sur le jeu et remettant en vigueur celles abrogées qui accordaient des licences pour tenir des maisons de jeu. Ce bill dit en outre que le produit ou une partie du produit, qu'auront donné ces licences, sera appliqué au paiement des dettes de l'Hôpital de Charité.

M. Lewis, immédiatement après la première lecture du bill, se lève et demande à ce qu'il soit rejeté, et accompagne sa motion de quelques remarques judicieuses contre le jeu, peignant clairement l'immoralité qu'il y aurait d'autoriser une chose qui est considérée comme un crime dans nos statuts et comme telle, sévèrement punie. Après que M. Lewis a cessé de parler, les cris: à "*l'ordre du jour*", se sont entendre et coupent toute discussion sur le bill qui est actuellement devant la chambre.

ORDRE DU JOUR.

Plusieurs messages et quelques bills sont lus et adoptés après leur seconde lecture; nous les mentionnerons tous à fur et mesure qu'ils seront lus.

Sur motion de M. Muse, les règles sont suspendues pour reprendre le bill "abolissant l'emprisonnement pour dettes, dont la première section a été adoptée hier. La seconde et la troisième section du bill sont adoptées; et M. Muse présente un substitut à la 4me. section, ayant pour but de rappeler tous les articles du code de pratique, compris entre les articles 209 et 228. Cette section contient le but principal du bill et donne lieu à des débats prolongés, auxquels MM. Muse, C. M. Conrad, Davidson, Preston et autres, prennent part. Sur motion de M. Muse le substitut est déposé sur le bureau par 19 oui contre 14 non. La quatrième section est alors adoptée. Un substitut à la cinquième section est présenté par M. C. M. Conrad et adopté. Deux sections additionnelles sont également reçues et le bill ainsi amendé est adopté par 33 oui contre 2 non.

L'orateur laisse devant la chambre une communication du président de la compagnie de Navigation de la Nlle.-Orléans.

Sur motion de M. Patten, la chambre reprend le bill autorisant la publication "*d'un digeste des lois de l'Etat.*" Pendant la discussion de ce bill, la chambre s'ajourne jusqu'à demain matin, à 10 heures.

(Communiqué.)

L'Auteur d'un article signé un "*Américain*" qui a paru dans le courrier de jeudi, critique d'une manière amère, nous dirons même inconvenante, le conseil de la première municipalité, parceque ce conseil a dernièrement adopté une résolution concédant à l'église du Christ, une terre connue sous le nom de vieux cimetière protestant.

L'auteur de cet article ne voit dans cette mesure qu'un sacrilège, une violation du respect que l'on doit aux morts, commis pour servir les intérêts de quelques individus; et au lieu de déduire ses raisons à l'appui de telles assertions, il se répand en invectives et en personnalités, sur le compte de quelques membres du conseil de la première municipalité.

Qu'il nous soit d'abord permis de dire combien nous avons été étonnés de voir un article absurde et inconvenant comme l'est celui auquel nous répondons, publié dans les colonnes d'un journal aussi respectable que le *Courrier*, qui en sa qualité de gazette de l'Etat et de la première municipalité devrait, ce nous semble, être plus circonspect que toute autre feuille dans l'admission de tels articles.

Nous ne concevons réellement pas comment en connaissant les faits, on peut attribuer la résolution du conseil à des raisons d'intérêts privés. Si l'auteur de l'article en question aurait pris la peine de visiter le vieux cimetière protestant, l'aspect des tombes en ruines, des cadavres sans sépulture que l'on y rencontre, enfin l'abandon total dans lequel il est, lui auraient fait penser tout comme à nous le conseil de la première municipalité en agissant comme il l'a fait n'a non seulement pas été guidé par des motifs d'intérêt, mais qu'au contraire obéi à un sentiment religieux.

Nous trouvons également bien mal fondées les plaintes des familles, dont certains membres reposent dans le cimitière concédé; car, soit dit en passant, ce n'est pas après quelles ont laissé les restes de ceux qui avaient droit à leurs regrets, exposés aux intempéries des saisons, et livrés à un abandon total, qu'elles peuvent raisonnablement crier au "sacrilège et à la profanation" alors surtout qu'elles savent fort bien que le but de la mesure adoptée n'est que de veiller à l'inhumation des corps qui sont restés sans sépulture, et de leur rendre les devoirs qui leur sont dus.

Personne ne professe plus de respect pour les morts que nous même: nous sommes cependant loin de voir la moindre impiété dans ce qui a donné lieu aux vives récriminations de l'auteur de l'article en question, qui dans cette circonstance n'a été guidé qui par un sentiment [illegible] et de haine même qui est trop manifeste dans son écrit pour qu'il n'ait point été remarqué de ceux qui l'ont lu.

CONTI.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Tyrone, Gregory, Tampa Bay, S & J P Whitney
Ocmulgee, Leavitt, New York, A Cohen
Manco, Nickels, Cork et un marché, Rogers, Gray & co
Brick Gannicleft, Defendamier, Tampa Bay, capt
Chieftain, Sears, New York, S & J P Whitney
Goel. Ceres, Boyaton, do E A Bridge & co
Corine, Hitchcock, Galveston, J G Rowland
Fox, Borrows, Velasco, W Bryan
Henry Lee, Norton, St Yago de Cuba, R Groning & co

ARRIVES.

Bateau de remorque Phœnix, Anable, des Passes, avec le navire Orleans, et les goels. Dusky Sally et Victoria. Laissé la passe N. E. le 11 courant, à 10 heures du matin; pas de navires en vue; 2 goels. dans la rivière; nav. Concordia, Louisa et Richmond étaient sur la barre S O. le 10 courant, à 6 heures p. m., sortant.
Navire Orleans, Sears, de New York.
Goel. Victoria, Stevens, de Franklin.
Goel. Dusky Sally, Eldridge, de la Havane.
Goel. Betsey, Western, de Springfield.
Sloop Splendid, Perdu, de Pearlington.
Bateau à vapeur Rodney, Wrentmore, de Lafourche.
Bateau à vapeur Columbus, Haldeman, de Cincinnati.
Bateau à vapeur Western, Price, de Little Rock.
Bateau à vapeur Henry Clay, Walthall, de Louisville.
Bateau à vapeur Yazoo, Latham, de Williams Landing.
Bateau à vapeur Colorado, Underwood, de Lafourche.
Bateau à vapeur Tomochichi, De Hart, du Bayou Sarah.
Bateau à vapeur Marmion, Stanley, de Cincinnati.
Bateau à vapeur Claiborne, Barret, de Vicksburg.
Bateau à vapeur American, Tolbert, de Williams Landing.

MEMORANDA.

Bateau à vapeur Claiborne, a toué la barge Giraffe, du Grand Gulf.

AVIS—Le bateau à vapeur DIANA, capitaine Frank Canten, partira de la Levée, au bas de la rue Poydras ce matin, à dix heures pour Louisville et les ports intermédiaires le long de la rivière.—Les passagers qui désirent remonter la rivière feront bien de se trouver à bord avec leurs bagages à l'heure ci-dessus. LAWRENCE & LEGENDRE,
28 et 29 Nlle. Levée.

PERDU.—Une bouteille en fer de vif argent a été perdue aujourd'hui d'un dray, entre la Levée et la rue Bienville. Les marchands de drogues et autres sont avertis de ne point acheter cet article s'il leur était offert en vente sous des circonstances qui pourraient faire naître des soupçons.
La personne qui l'aurait trouvée sera libéralement récompensée en apportant l'article à
F. DE LIZARDI & Co,
13 mars rue Royale.

COMMERCIAL.

REMARQUES.

Nous n'avons aucun changement d'important à signaler dans l'état du marché depuis vendredi dernier; les transactions tout point été aussi considérables quon pourrait l'espérer à cette époque de l'année. Le marché monétaire s'améliore de jour en jour; les banques étendent d'avantage leurs escomptes pour les billets d'affaires, et prennent plus de change. Les prix du change n'ont point varié, mais il a été plus demandé, nous côtons sur l'Angleterre 6- et 6½ pour cent de primo, sur France 5 f. 30 et 5 35.

Les Cotons ont éprouvé de fortes demandes Lundi, et les ventes se sont élevées à environ 6,000 balles; hier les demandes étaient moins animées mais les prix avaient une tendance à la hausse. Les ventes depuis Vendredi s'élèvent à environ 8000 balles.

Les transactions en Tabac ont été peu importantes; cet article est tenu à un prix trop élevé pour les grandes opérations; le marché en est très bien approvisionné.

Le Sucre est bien demandé à nos derniers prix; on en attend de nombreux arrivages. Les ventes depuis vendredi s'élèvent à environ 500 boucauts.

La Mélasse est au même prix que nous avons côté dans nos derniers avis: savoir, 31 cents le gallon; à ce prix elle est bien demandée. Les ventes depuis vendredi s'élèvent à environ 500 barils.

La Farine est calme, bien quelle soit baissée à $7 le baril, prix que nous côtons.

Le Mais est très bien demandé à 68 et 70 cents le boisseau; les ventes en sont cependant peu importantes.

Les provisions sont calmes, et peu demandées. Les prix n'ont point varié.

Le Whiskey est très peu demandé et les prix ont une tendance à la baisse; nous côtons 43 et 44 cents le gallon pour rectifié,

Le fret est calme et a une tendance à la baisse; quelques navires pourraient être engagés à des prix au dessous de nos côtes, en leur donnant sur le champ leur entière cargaison. Nous côtons pour Liverpool ½d pour le Havre 1 ¼ cent.

PRIX COURANT DU COTON ET DES PRODUITS.

COTON, $ lb.			
La. et Missip. bon et fin	17	— 18	
Bon moyen	15	— 16	
Bon	14½	— 15	b. dem.
Moyen	13	— 13½	
Ordinaire	12	— 12½	
Tenn. et N. Ala.—Bon et fin			
Bon meilleur			
Bon			12 @ 14
Moyen			
Ordinaire			
TABAC, $ lb.			
Première qualité	12	— 13	
Seconde do.	10½	— 11	nominal
Crotée	8½	— 9	
SUCRE, $ lb.			
La. bon à fin	6	— 6½	
Commun à moyen	5	— 5½	bonne dem.
Sur Habitation	5	— 5½	
MELASSE, $ gallon	31	— 32	
sur habitation	30	—	
TOILE D'EMB. $ yarde.			
de l'Ouest	20	— 21	
Llu Ecossais	15	— 17	languissant.
d'Allemagne	15	— 16	
CORDE D'EMB.			
de l'Ouest	8	— 8½	
du Nord	7	— 7½	calme.
FARINE, $ baril	7 25	— 7 50	
BLED, $ baril.			
Mais en épis	0 67½	— 1 00	
écallé, $ boisseau	0 68	— 70	lang.
Avoine	0 56	— 60	
PROVISIONS, $ lb.			
Bœuf, mess	16	— 17	
Prime	12	— 12½	
Porc, Clair	24	— 25	
Mess	19 50	— 20	Bonne dem.
Mess O.	17½	— 18	
Prime	15	— 17	
Prime O.	15	— 15½	
PLATS-COTES, $ lb.	6½	— 7	
Viande fumée, Jambons	10	— 10½	
sous enveloppe	12½	— 13	
Plats-cotés	8	— 9	
Epaules	7½	— 8	
Graisse	9	— 10	
Beurre, Goshen, $ lb.	20	— 32	b. dem.
de l'Ouest	15	— 18	
Whiskey rectifié	43	— 44	pet. vent.
Commun	00	— 00	point

DERNIERES DATES.

New-York	m. 2	Liverpool	fev. 6
Boston	m. 1	Londres	fev. 5
Philadelphie	m. 3	Havre	fev. 9
Washington	m. 2	Paris	jan. 24
Baltimore	m. 2	Bordeaux	jan. 19
Charleston	m. 7	Madrid	dec. 10
Vera-Cruz	fev 26	Cadix	dec 6
Tampico	fev 15	Havane	m. 1
Mexico	fev 23	Houston	m. 1

MARCHÉ DE NEW-YORK, 1er Mars.

Il y a eu aujourd'hui une entière panique sur la place, qui a occasionné une baisse générale. L'alarme a été causée par le message du président et les remarques belliqueuses des membres du Congrès.

Le message du Président était considérés dans Wall street plutôt comme pacifique qu'autrement; encore l'aspect que présentent les affaires du Maine, a-t-il produit un effet alarmant.

Les capitalistes n'appréhendent pas que nos rélations amicales avec la Grande Bretagne soient interrompues, mais ils craignent que les sécurités Américaines à Londres soient sensiblement affectées. L'on évalue à cent cinquante millions le montant des actions des différentes banques, chemin de fer, et autres qui sont détenues en Europe et dont le montant va toujours en augmentant. Depuis ces trois dernières années les capitalistes Européens ont été dans de meilleures dispositions pour nos sécurités.

Les fonds du Sud commencent à être dans une position plus mauvaise. Les banques dans l'Alabama et le Mississippi sont généralement dans une situation peu rassurante.

L'American Exchange Bank a ouvert sa nouvelle maison de banque dans Wall street près de la "Mechanic's Bank." Elle a commencé ses opérations sous des auspices favorables et avec un capital entièrement disponible. Les nouveaux comptes qui ont été ouverts et les dépôts qui ont été reçus ont été très considérables.

La banque de Commerce est après préparer son local à l'encoignure du "Merchant Exchange."

BOSTON, 28 Février

Le coton et la farine sont encore calmes. L'exfilterie sur place de ces articles a considérablement augmenté par suite des nouvelles à la paix que nous avons reçues de Washington. Le sucre est plus calme.

MONTEVIDEO, 20 Décembre 1838

Depuis nos derniers avis, les arrivages ont continué a etre très considérables et ont encombré notre marché, une baisse dans tous les articles d'importations s'en est suivie. Le Sel est devenu invendable et n'obtient que 10 reaux "la fanega" à bord. La Farine est tombée à $12 le baril pour de petites parties; en forçant la vente pour des quantités considérables ont obtiendrait difficilement $11. Les provisions sont à la baisse. Les demandes de produit augmentent tous les jours, et il nous en arrive très peu à causes des pluies. Les cuirs ont haussé de 25 à 43 reaux par pésée, et hausseront d'avantage. La change a monté à 48 d. à deux mois de crédit.

Le gouvernement de Buenos-Ayres a émis des billets pour une somme de seize millions et demi de piastres, ce qui a augmenté à un tel point la valeur des espèces que l'on demande 613 pour une piastre espagnole.

DEMANDE d'un Jardinier—On a besoin d'un homme de bonne conduite, qui entende le jardinage et le soin des volailles, &c. S'adresser au no. 45, rue Bienville. 13m

DOMESTIQUES à louer—Une négresse, bonne cuisinière et blanchisseuse: ainsi qu'un jeune garçon fidèle et domestique de table. S'adresser au bureau de l'Abeille. 13m

A LOUER POUR TROIS ANS—Un morceau de terre sur le coté d'en bas de la plantation de M Fortier, à environ 3 milles au dessus de l'hôtel de Carrollton, dans la paroisse Jefferson, ayant 3 arpens de face et courant 8 milles sur le derrière en allant au lac. Pour les conditions, s'adresser à H. C. CAMMACK,
13 m Passage de la Bourse.

LE soussigné désirant se livrer à un autre genre d'affaire, offre à vendre son magasin de cigares bien achalandé et situé rue St. Louis, vis à vis la Bourse de Cité. S'adresser pour les conditions sur les lieux.
13 m—6 A. DUCAS,

A VENDRE OU A LOUER—Un nègre bon sujet avec sa femme, très bon charpentier. S'adresser à MUNFORD PERKS,
13 mars Enc. Poydras et Tchoupitoulas.

ESCLAVE A LOUER.—Une négresse, bonne domestique de maison, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse. S'adresser à MUNFORD PERKS,
13 mars Enc. Poydras et Tchoupitoulas.

ECRITURE—Ceux qui désirent acquérir une écriture pratique et propre au commerce sont priés de s'adresser à l'Académie d'Ecriture de la Nouvelle Orléans, à l'encoignure des rues du Canal et Passage de la Bourse.
On enseigne aux messieurs une écriture aisée et rapide et aux dames le style épistolaire.
L'on donne des leçons aux élèves aux heures qui leur conviennent. 13 m

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—12 mars 1839—No. 10961—Wm. Vance contre ses créanciers et les créanciers de Vance & Miller.—Sur lecture et enregistrement du tableau de distribution dans cette affaire, il est ordonné par la cour, que toutes les personnes y intéressées aient à déduire sous dix jours après la publication du présent ordre, les raisons pour lesquelles le dit tableau ne serait point homologué. Par ordre de la cour,
Bureau du Greffier, Nlle. Orléans, 12 mars 1839.
13 m—3 A. PITOT, greffier.

LEA BUNKER & Co.,
Marchands de produits & Commission.
A Philadelphie.
Référence à MM. J. W. Zacharie & Co.,
Joseph Landis & Co,
William & Lindley,
13 mars Nouvelle-Orléans.

FRUITS dans leur jus de Cotin,
50 caisses assorties par 12 bouteilles,
10 caisses patés et volailles truffés,
50 boîtes truffes pures,
100 caisses fruits à l'eau de vie,
75 caisses liqueurs superfines,
30 do do ordinaires
300 boîtes sardines de toutes grandeurs,
500 do Petits pois accomodés,
Reçus en magasin et à vendre par
LOREILHE & VALETON,
13m 33, rue Royale,

BINOCHE et frère, encoignure Royale et Toulouse, ont l'honneur de prévenir les dames, qu'ils viennent de recevoir leur nouveautés d'été, elles se composent de mousselines satinées et jaconats imprimés, cols et pèlerines brodés, dont les formes sont des plus nouvelles, châles poult de soie garnies dentelle, châles filet unis et brodés, crêpes de chine brodés, foulards pour robe différents genres, des fichus et cravates et des mérinos pour redingotte. 13 m

EN débarquement du navire Shanon, du Hâvre, et à vendre par LELIEVRE, encoignure Royale et Ste-Anne,
Graines Bretahes de TREFLE, LUZERNE, SAINFOIN et Foin ordinaire (Grass.)
Plant de BOULEAU, PEUPLIERS Suisse et d'Italie, CHARME, (ce dernier, planté en haie, forme des tonnelles et des murailles de verdure magnifiques.)
Semences de FRENE commun d'Europe, et un assortiment de Graines de Jardinage.
On trouve à la Librairie du sieur Lelièvre.—Plan des TORTUGAS, par le capitaine Dumal, livres d'éducation, de littérature, sciences et arts, fournitures de bureaux, articles de dessin et de fantaisie, &c. &c.
13 mars—15j

LES soussignés ont reçu par les derniers arrivages de France, un grand assortiment d'articles d'été, tels que jaconats, mousseline, broderies, &c., qu'ils vendront en gros et en détail.
Ils ont aussi un bel assortiment de soieries à 75 cents la yarde et une piastre l'aune, toute étoffe $1 50.
WIOTTE & SALLE,
13m—3 Encoignure Chartres et Conti, No. 40.

EAU-DE-VIE—20 barils eau de vie américaine, à vendre par E. & J. ANDREWS,
13 mars 32, rue Gravier

CHANDELLES—120 boîtes blanc de baleine, à vendre par E. & J. ANDREWS,
13 mars 32, rue Gravier.

BRIQUES à Feu de Pensacole—25,000 de la fabrique de J. Norieja, à vendre par
13m EDW. SPRAGUE, 22, Douane.

PORTER DE LONDRES.—100 paniers porter, brown-stout, importés directement de Londres à vendre par S. HEATH & Co,
13 mars 95, rue du Camp.

TOILE DE RUSSIE—10 balles toile à draps de Russie, en magasin et à vendre par
13m JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp.

WHISKEY—20 barils en débarquement du steamer Marmion, à vendre par
13m ABRAHAM TRIER, 34, Gravier.

CAFE DE LA HAVANE—183 sacs en débarquement du brick Otranto à vendre par
13 m ABRAHAM TRIER, 34, Gravier.

WHISKEY—100 barils whiskey rectifié en débarquement du steamer Marmion, à vendre par
13m G. DORSEY, 44 Nouvelle Levée.

BEURRE—30 frequins beurre de l'Ouest, en magasin et à vendre par G. DORSEY,
13 m 44, Nouvelle Levée.

WHISKEY—48 barils en débarquement du steamer Columbus, à vendre par
13m G. DORSEY, 44 Nlle Levée.

CATSUP de Tomates, &c.—30 caisses en bouteilles de pintes et chopines; 25 do marinades de Walls en pots et en jarres d'un demi gallon, en débarquement du navire Orleans, à vendre par
13m DAVIS & HOBART, 18, Douane.

CLUB DES COURSES DE JOCKEY
De la Nouvelle-Orléans.
COURSES DE L'ECLIPSE.
Réunion du Printemps, de 1839.
Premier jour:
Mercredi, 13 Mars, 1839.

La New-Orleans Plate, service d'argent de la valeur de $700, course de 2 milles. Dans cette course on admettra les chevaux de 5 ans et au dessus, portant 100 lbs; de 4 ans et au dessous, porteront le poids approprié.

Délai entre les deux milles, 20 m. distance, 100 yardes.

Entrées—Le col. A. L. Bingaman entre sa jument Fanny Wright, 6 ans, issue de Bertrand et Sir Alfred. Habillement jaune et gris fer.

Thos. W. Chinn entre le cheval bay Arbaces de 5 ans issu de Bertram et Kosciusko. Habillement rouge et blanc.

Fergus Duplantier entre la pouliche Roderick Dhu de 4 ans, issue de Merlin et Bagdad. Habillement, bleu et blanc.

Minor Kenner entre le cheval brun Richard of York de 5 ans, issu de Star et Shylock. Habillement, rouge et rouge.

J. S. Garrison entre la jument Glorvina de 6 ans, issue d'Industry et de Bay Richemond. Habillement, rouge et rouge.

13 m Y. N. OLIVIER, propriétaire.

PLATS-COTES—75 barriques en débarquement du steamer Columbus, à vendre par
13m G. DOREY, 44, Nlle. Levée.

JEUX D'ECHECS COMPLETS—Nous avons reçus quelques jeux d'échecs d'un travail superbe, en ivoire. Aussi, quelques cavaliers pour échecs d'un nouveau travail, de carton. Nous serons heureux de les montrer aux personnes qui viendront les visiter.
New Orleans Stationers' Warehouse,
13m NORMAN STEEL & co. 14 Camp.

SUCRE—56 boucauts sucre, qualité prime, en débarquement du steamer Colorado, à vendre par
13 m P. H. GALLWEY, 6 rue Conti.

PEINTURES—4 barils peinture verte à l'huile; 8 barils chrome vert, en débarquement du navire Sidney, à vendre par
13 m H C CAMMACK & Co.

BOUTEILLES à vin et à porter, en magasin et à vendre par
13 mars H. C. CAMMACK & Co.

CERCLES DE CITERNES—100 paquets cercles de 2 à 3 1/2 pouces de largeur, à vendre par
13 m S. HEATH & Co, 95, Camp.

SEL FIN—806 sacs sel fin, reçus par le navire Charles Humberston, de Liverpool, à vendre par
13 m S. HEATH & Co, 95, Camp.

TRAITES sur New-York, à 3 jours de vue et à 10, 30 et 60 jours à vendre par
ANDREWS & BROTHERS,
13m 50, rue du Camp.

BLANC de baleine—150 boîtes blanc de baleine de New Bedford, en débarquement du navire Orleans, à vendre par
13m DAVIS & HOBART, 18, rue de la Douane

HUILE—2,500 gallons huile blanchie pressée en hiver, à vendre par
13m DAVIS & HOBART, 18, Douane.

BEURRE de Goshen—75 frequins beurre Goshen; 32 baquets beurre Welsh, à vendre par
13m DAVID & HOBART, 18 Douane.

PAPIER à enveloppe—3000 rames de différentes grandeurs, à vendre par
13m DAVIS & HOBART, 18 Douane.

CHANDELLES de Suif—200 boîtes grandeurs assorties de Jackson & Robbins, récemment reçus et à vendre par EDW. SPRAGUE,
13 m 22, Douane.

SAVON—1000 boîtes et demi do savon no 1 extra, et no. 1, à vendre par E. SPRAGUE,
13 m 22, Douane.

MAQUEREAUX—30 barils no. 1, en magasin et à vendre par EDW. SPRAGUE,
13 m 22, Douane.

PAPIER—3500 rames papier à enveloppe, de différente grandeur, en magasin et à vendre par
EDW. SPRAGUE,
13 mars 22, rue de la Douane.

BOITES de peintures et couleurs pour les enfans, préparées par Rhoads & Gons de Londres, à vendre au New Orleans Stationers Warehouse, par
NORMAN STEEL & Co,
13 mars 14, rue du Camp.

JAMBONS pour famille—60 tierçons et 150 barils jambons pour l'usage de famille, à vendre par
LAYET & AMELUNG,
13 m 17, rue du Commerce.

GRAISSE—100 barillets graisse en feuille, 1ère. qualité, à vendre par
LAYET & AMELTNG,
13 m 17, rue de la Commerce.

RIZ.—20 tierçons riz prime de la Caroline du Sud, à vendre par LAYET & AMELUNG,
13 m 17, rue du Commerce.

CORDE D'EMBALLAGE—400 rouleaux en magasin et à vendre par
LAYET & AMELUNG,
13 m 17, rue du Commerce.

CIGARES—100,000 Cigares de la Havane, qualités assorties, à vendre par
PIERCE, SHANNON & BROT.
13 mars 57, rue des Magasins.

CORDE ET TOILE d'Emballage—300 rouleaux Corde d'emballage du Missisipi et 39 pièces Toile d'Emballage en magasin et à vendre par
BOGERT & HAWTHORN,
13 mars 63, rue Gravier.

WHISKEY de Monongahela—50 barils whiskey de Monongahela en très bonne condition, en magasin et à vendre par
13m BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

EAU DE VIE de pêche—25 barils vieille eau de vie de pêche en magasin, et à vendre par
13m BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.

CAFE de Java—300 sacs café de Java, prime, en magasin, et à vendre par
13m BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.

CORDE d'emballage—150 rouleaux corde d'emballage, qualité supérieure à vendre par
ISAAC BRIDGE & Co,
13m 134, rue des Magasins.

VIN de madère et de Sicile en pipes, demi do, quarts de barils et octaves, à vendre par
ISAAC BRIDGE & Co,
13m 134, rue des Magasins

LARD—190 boucauts lard de Cincinnati, consistant en jambons, épaules et plats-côtés qualité supérieure à vendre par
LAYET & AMELUNG,
17, rue du Commerce,

MAIS—3500 boisseaux, à vendre par
HUNT & HOWARD,
83, Nelle. Levée.

THE—15 caisses thé impérial; 20 do poudre à canon à vendre par
HUNT & HOWARD,
83 Nelle Levée.

RIZ—186 tierçons de riz en débarquement de la goëlette Dusky Sally, de Savannah à vendre par JOSEPH COCKAYNE,
95, rue Gravier.

VINAIGRE—15 barils à vendre par
HUNT & HOWARD,
13m Nelle. Levée.

NOIR à soulier—12 caisses noir à soulier de Dunlops en débarquement du navire Orléans, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.
134, rue des Magasins

BARILS A MELASSE—450 en magasin et à vendre par HUNT & HOWARD,
13 mars 83, Nouvelle-Levée.

MAIS—5000 boisseaux, à vendre par
HUNT & HOWARD,
13 mars 83, Nouvelle-Levée.

CHANDELLES de suif à vendre par
HUNT & HOWARD,
13 mars 83, Nouvelle-Levée.

CIGARES DE PRINCIPE—25,000 cigares supérieurs vieux et sèches. à vendre par
13 mars HUNT & HOWARD, 83, N. Levée.

SEL—3300 sacs sel fin et gros de Liverpool, en débarquement et à vendre en lots convenables aux acheteurs, par ALEX. PARK,
13 mars 85, rue de la Commune.

GRAISSE—600 barillets graisse en feuille, à vendre par
13m MAHARD & SIGERSON, 38, Nlle. Levée.

BŒUF—5 barils bœuf mess, 100 do prime; 7 do bœuf de chargement; 30 demi barils mess do, en débarquement du steamer Columbus, à vendre par
13m MAHARD & SIGERSON, 38, Nlle. Levée.

FARINE—300 barils farine supérieure en débarquement du steamer Pekin, à vendre par
13m MAHARD & SIGERSON, 38, Nlle. Levée.

LARD—115 boucauts jambons, plats-côtés, épaules, en magasin et à vendre par
13m MAHARD & SIGERSON, 38, Nlle. Levée.

PORC—300 barils porc prime; 250 do mess en magasin et à vendre par
13m MAHARD & SIGERSON, 38, Nlle. Levée.

BŒUF—600 demi barils mess à l'inspection à vendre par
13m MAHARD & SIGERSON, 38, Nlle. Levée.

MAIS—100 sacs mais à vendre par
MAHARD & SIGERSON,
13m 38, Nlle. Levée.

HERSEY POUR TOUJOURS!
Le billet portant les Nos.
20. 36. 49.
A gagné le gros lot de $20,000!!
Dans la grande loterie d'Etat, classe 20. Ce billet a été vendu par l'heureux Hersey, Samedi dernier, à un capitaine de goëlette du Texas et a été payé au bureau des directeurs hier soir.
La loterie populaire de l'Etat se tire tous les soirs. Ceux qui désirent gagner des gros lots feront bien de s'adresser au bureau fortuné d'Hersey, No 12 passage de la Bourse. 13m—3

JARVIS & ANDREWS, Marchands de drogues en gros, encoignure des rues Commune et Tchoupitoulas, offrent en vente
25 barils huile de Palmachristi, No. 1,
600 do sulphate de quinine,
10 barils saleratus,
50 boîtes moutarde anglaise,
10 barils alcohol,
50 barils blanc de céruse,
200 caisses verreries pour apothicaires,
30 barils esprit de térébenthine,
50 do huile de tanneurs,
20 barriques huile de sparmaciti,
5 do huile de lin allemand,
50 cruches huile de vitriol, qu'ils vendront à des prix raisonnables. 12 mars

AVIS—James B. Berry, barbier et perruquier, informe respectueusement le public qu'il a transporté sa demeure de la rue de la Douane, au No. 5, rue Bienville entre les rues de la Vieille-Levée et Olinton. 12 mars

POMPE LAFAYETTE No 3.—A l'élection annuelle qui a eu lieu le 1er. courant, les noms qui suivent ont été élus officiers.
J. Calendreau Forman.
Jph. Bosant 1er. assistant.
Plaisant 2d. assistant.
J. Asserquet secrétaire.
A. Capdevielle trésorier.
G. Borgès steward.
13m—3 JN. ASSERQUET, secrétaire.

MLLE BEAUVAIS a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans, qu'elle fera l'ouverture de ses modes d'été, mercredi, 13 courant. Son magasin est situé rue Royale, No. 140, entre les rues St-Louis et Conti. 12m—9

MAD. CAILLAT, rue de Chartres, No. 54, a l'honneur de prévenir les dames de la ville et de la campagne, que Jeudi prochain, 14 du courant, elle fera l'ouverture de ses objets de printemps, tels que chapeaux de paille de riz, chapeaux de paille, capotes en mousseline, batiste, jaconas, mousselines, écharpes, &c., qu'elle offre à vendre à des prix modérés. 12m—3

LES soussignés ont reçu par le navire Marengo, un très grand assortiment de *Marchandises de Printemps*, qu'ils offrent à vendre à très bon prix, en gros et en détail.
12 mars E. LEBREBVRE & FRERE.

BEURRE—50 frequins beurre de l'Ouest, en magasin et à vendre par
12m ADAMS & HARTWELL, 36, Poydras.

BŒUF Mess et M. O. en barils et demi do, à vendre par ADAMS & HARTWELL,
12 mars 36, rue Poydras

L'HOTEL DES ETRANGERS
No. 145,
RUE DE CHARTRES.
CI-DEVANT tenu par le sieur Marty, continue d'être ouvert aux voyageurs, avec toutes les améliorations dont il était susceptible.
4 mars—1m

QUARTIERS-GENERAUX
Nouvelle-Orléans, 2 mars 1839.
Ordre général—No. 2.
Le gouverneur et commandant en chef a nommé les personnes suivantes pour ses aides-de-camps,
HILARY B. CENAS,
LUCIEN HERMANN,
Par ordre du commandant en chef,
PERSIFOR F. SMITH,
4 mars Adjudant et Inspecteur.

Tirage de la Grande Loterie d'Etat, Classe No. 19.
67, 72, 71, 40, 23; 5, 54, 29, 11, 20, 14, 40.

AUJOURD'HUI.
UN GROS LOT DE $8,000.
BILLETS SEULEMENT $2 50.
GRANDE LOTERIE D'ETAT.
CLASSE 24.
Autorisée par la Législature de cet Etat,
Devant être tirée Mercredi 13 mars 1839, à 6 heures, P. M., à l'Hôtel Bishop, rue de la Commune.
S. DAVIS & Co., Directeurs.
75 Numéros ballotés—13 sortant.
PROGRAMME:

1	$8,000	$8,000
1	2,500	2,500
1	1,500	1,500
1	1,200	1,200
3	1,000	3,000
3	600	1,800
3	500	1,500
3	400	1,200
4	300	1,200
5	200	1,000
7	150	1,050
10	100	1,000
163	60	9,780
63	25	1575
63	20	1260
63	15	943
63	10	630
3906	5	19,900
23436	2 50	58,590

27,814 Lots, montant à $119,688
Billets $2 50, demi $1 25, quarts 63 cts.
Paquets de 25 billets $63, garantis de tirer au moins $30.
Paquets de 25 demi billets $31 00, garanti devoir tirer $15.
Paquets de 25 quartade billets $15 50 garanti devoir tirer $7 50
Pour paquets ou simples billets, s'adresser au bureau du Directeur, rue de Chartres, No. 16, et à l'encoignure des rues St.-Louis et Chartres. 13m

Tirage de la Loterie de la Louisiane, classe No. 12.
48, 57, 39, 33, 61, 11, 40, 75, 14, 26, 1, 70.

UN LOT DE $12,500.
10 LOTS DE $1000 chaque,
FORMANT $10,000.
300 lots de $100 chaque.
BILLETS SEULEMENT $4 00.
LA LOTERIE DE LA LOUISIANE,
Autorisée par un Acte de la Législature, Chapitre LXIII, passé le 21 Mars 1828.
Classe 13. pour 1836.
Sera tirée Jeudi, 14 Mars 1839, à 6 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de la Bourse, rue St-Charles.
D. S. GREGORY & Co. Successeurs de Yates & Mc Intyre, Directeurs.
75 numéros ballotés—13 sortant.
PROGRAMME:

1 Lot de	$12,500	$12,500
1	3,000	3,000
1	2,000	2,000
1	1,500	1,500
1	1,184	1,184
3	1,000	3,000
3	500	1,500
4	400	1,600
10	300	3,000
20	150	3,000
21	100	2,600
200	50	10,000
126	20	2,520
126	15	1,890
4,458	8	35,664
24,583	4	189,070

29,706 lots montant à $189,070.
Billets $4 00 moitié $2 00 Quarts $1.
Paquets de 25 billets pour $100, garantis de tirer $52,
Paquets de 25 demi billets $50, garantis de tirer $26.
Paquets de 25 quarts billets $25, garantis de tirer $13.
Pour paquets ou billets seulement, s'adresser au bureau des Directeurs.
D. S. GREGORY & Co,
35, rue du Canal, une porte après l'encoignure du Camp. 13m

10, 60, 74, 56, 50, 14, 59, 23, 70, 13, 20, 33.
sont les numéros sortis dans la Loterie des Ecoles Gratuites, Classe No. 66.

AUJOURD'HUI UN GROS LOT DE $20,000.
$5,000 $3,000 et
10 de $1,000
BILLETS SEULEMENT $4.
LOTERIE DE LA LOUISIANE CONSOLIDEE.
Classe F.
Sera tirée Mercredi 13 Mars 1839, à 6 heures du soir, à l'Arcade Banks, rue des Magasins.
J. K. MEAD, Directeur.
Bureau No. 8, Arcade de Banks.
75 numéros balottés, 12 numéros sortant.
PROGRAMME.

1 Lot de	$20,000	$20,000
1	2,000	2,000
1	3,000	3,000
1	2,000	2,000
1	1,486	1,486
10	1000	10,000
20	500	10000
20	250	5,000
20	200	4,000
100	100	10,000

[illegible] Lots, montant à $352,440
Billets $4 00, demi-billets $2 00, quarts de billets $1 00.
Paquets de 30 billets $120, garantis devoir tirer $64
Paquets de 30 demi billets $60, garanti devoir tirer $32
Paquets de 30 quarts demi billet $30 garantis de tirer $16.
Pour billets seulement ou paquets, s'adresser au directeur, Arcade Banks No 8. 12m

CHANDELLES—300 boîtes chandelles de New Bedford, à vendre par
12m ROBT. H. WHITE, 40, Poydras

GOUDRON—800 barils goudron, à vendre par
12m ROBT. H. WHITE, 40, Poydras

HUILE—2000 gallons huile pure, à vendre par
12m ROBT. H. WHITE, 40, Poydras.

CLOUX—1000 barillets cloux assortis, à vendre par ROBT. H. WHITE,
12 mars 40, rue Poydras

BEURRE—150 barils [illegible], à vendre par ROBT. H. WHITE,
12 mars 40, rue Poydras

SUCRE—100 barils sucre clarifié, à vendre par
12m ROBT H WHITE, 40, rue Poydras.

A VENDRE en débarquement de l'Alexandre Tousan,
15 barils vin de Porto
200 caisses cerises à l'eau de vie
5 barils de cerises do
200 caisses liqueurs de cerises
40 do confitures assorties,
40 do liqueurs en cruchons
Et d'importation antérieure toute espèce de liqueurs et vins, tels que Chambertin, Clos-Vougeot, Nuits, Pomard, Chablis, Meursault &c. Kirsh, Absynthe, Guignolet, Marasquino, Curaçao, Eau-de-vie &
R. A. LEFEBVRE,
12 mars 10, rue Toulouse.

SACS en Pitre de différentes grandeurs en balles et paquets, à vendre par
ISAAC BRIDGE & Co,
12 mars 134, rue des Magasins

EAU DE VIE—10 demi pipes Eau de vie française, en magasin et à vendre par
DEVEZIN & DOSSAT,
12 mars 59, rue Tchoupitoulas.

GENIEVRE DE HOLLANDE—30 pipes genièvre de premier choix, en magasin et à vendre par DEVEZIN & DOSSAT,
12 mars 59, rue Tchoupitoulas.

MAQUEREAUX—30 barils Nos. 1 et 2, en magasin et à vendre par
12 m DEVEZIN & DOSSAT.

BEURRE DE L'OUEST—31 barillets reçus par le steamer Selma, à vendre par
GODFREY, LAWRIE & SMALL,
12 mars 28, Vieille Levée.

FARINE—800 barils farine superfine, 14 do fine, en magasin et à vendre par
GODFREY, LAWRIE & SMALL,
12 m 28, Vieille Levée.

CAFE—500 sacs café vert de la Havane en magasin et à vendre par
GODFREY, LAWRIE & SMALL,
12 m 28, Vieille Levée.

CERISES A L'EAU DE VIE—25 boîtes en magasin et et à vendre par
SHALL & BROWN,
12 mars 96, rue des Magasins.

BLE de Baden en barils et demi barils, constamment en magasin et à vendre par
SHALL & BROWN,
12 mars 96, rue des Magasins.

BLE Sarrasin en quarts de barils et huitiemes de do en magasin et à vendre par
SHALL & BROWN,
12 mars 96, rue des Magasins.

MOUTARDE & POIVRE DE CAYENNE—300 boîtes moutarde de Londres et Boston, et 150 boîtes poivre de Cayenne, à vendre par
N. F. COMLY & Co.
12 mars 97, rue du Camp.

DRAYS ET CHARRETTES—Récemment reçus de Philadelphie et à vendre par
N. F. COMLY & Co,
12 mars 97, rue du Camp.

RAISINS—250 boites et demi boîtes raisins en grappes, à vendre par
N. F. COMLY & Co.
12 mars 97, rue du Camp.

WHISKEY—10 barils vieux whiskey de Monongahela, en magasin et à vendre par
SHALL & BROWN,
12 mars 96, rue des Magasins.

TOILE et Cordes d'Emballage—à vendre par
SAML. BELL, 89, Magasins. 12 m

RAISINS—150 boîtes Raisins M. R. en magasin et à vendre par
SAML. BELL,
12 m 89, rue des Magasins.

POMMES DE TERRE—100 barils Pommes de terre en bon état, à vendre par
12 m SAML. BELL, 89, Magasins.

LARD. — 150 boucauts jambons, plats-côtés et épaules, en débarquement du steamer Mogul et à vendre par SAML. BELL,
12 mars 89, rue des Magasins.

BEURRE de Goshen. — 15 frequins Beurre de Goshen, en débarquement du navire Vicksburg et à vendre par N. F. COMLY & Co.,
12 m 97, rue du Camp.

FOIN—500 balles Foin du Nord, 250 de en magasin et 250 qui doivent arriver bientôt, à vendre par N. F. COMLY,
12 mars 97, rue du Camp.

CHANGE sur New-York de 1 à 60 jours de vue
do do Paris, à 60 do
do do Bordeaux, à 60 do
à vendre par LARUE & PREVOST,
6 m 5, rue Royale.

CAFE de St. Domingue—200 sacs Café prime, à vendre par GEORGE BEDFORD,
12 m 22, rue Bienville.

CARABINES—6 caisses Carabines à chevaux, à vendre par GEORGE BEDFORD,
12 m 22, rue Bienville.

GOUDRON—250 barils Goudron en débarquement et à vendre par
GEORGE BEDFORD,
12 mars 22, rue Bienville.

TRAITES sur Boston, à vue et à 60 jours, à vendre par 11m GEO GREEN & Co. 36, Camp.

DAMEJEANNES—300 damejeannes de 5 gallons et 100 de do de 2 gallons, en magasin et à vendre par
12 mars DEVEZIN & DOSSAT.

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.
Jeudi 14.
Deuxième Représentation de
CLERMONT,
Vaudeville nouveau en deux actes, de Scribe.
COSIMO,
Opéra comique en deux actes de Mr Eugène Prévost.
Le spectacle commencera à 6½ heures.

Vendredi 15.
MATHILDE ou LA JALOUSIE,
Vaudeville en 3 actes.

TROISIEME SOIREE MUSICALE.
LES amateurs de musique sont respectueusement informés que madame CARADORI ALLAN donnera une troisième soirée musicale mercredi, 13 mars, à l'Hôtel St-Louis, et qu'elle chantera dans cette occasion, les morceaux suivans:
Cavatine "Di piacer", Rossini.
Air sacré "Angels ever bright and fair" Handel.
Ballade Ecossaise "Jock ô hazledean" Sir W Scott.
Air Allemand et variations "Steh nur auf" Pixis.
Air Français "Va, dit-elle." Meyerbeer.
Air "Il braccio mio" Nicolini.
Le concert commencera à 7½ heures. 12m

PANORAMA &c.
LES soussignés ont l'honneur d'informer le public que le Panorama sera visible à dater de vendredi, 15 mars courant.
L'établissement est situé en face du théâtre Saint-Charles et sera ouvert tous les jours jusqu'à la nuit.
Diverses améliorations ayant été faites, l'illusion est maintenant plus complète que jamais.
Prix d'entrée ... $1
Abonnemens pour toute la saison ... $5
13m BILFELDT & LANSOT.

BOISSY D'ANGLAS
A la Convention nationale par VINCHON.
Scène de la Révolution Française.
Journée du 1er. Prairial, an III, (20 Mai 1795.)
CETTE belle et vaste composition retrace une des scènes les plus dramatiques de la révolution française, le moment où le président *Boissy d'Anglas* salue la tête du député *Féraud* qui lui est présentée au bout d'une pique, au milieu d'une émeute populaire.
Ce chef d'œuvre qui a obtenu en France un succès d'enthousiasme est exhibé dans une construction élevée à cet effet, sur les terrains de l'ancienne prison, derrière l'hôtel de ville, l'entrée par la rue St. Pierre, entre Chartres et Royale, où il se voit depuis 9 heures du matin jusqu'à 5.
Prix d'entrée—50 cents, enfans moitié; abonnement pour la saison $3. 2 fév—3m
N. S. Les Vendredis et Samedis de chaque semaine sont réservés aux personnes de couleur, jusqu'à la clôture de l'exhibition, qui aura lieu prochainement.

L'ACADEMIE DE DANSE De Mr. J. DEVOTI, est transportée dans la Salle de Bal d'Orléans.
Les leçons particulières auront lieu dans le cours de la journée.
Les leçons de classe le soir, le lundi, mercredi et vendredi.
Les personnes qui trouveront Mr. Dévoti absent de chez lui, sont priées d'écrire leurs noms sur l'ardoise qui sera placée à la porte de la salle. 7m

BAL MILITAIRE.—Les officiers de la Légion voudront bien s'adresser au bureau de la Salle St. Louis depuis 11 heures du matin jusqu'à 2 de l'après midi pour avoir leurs billets.
Les officiers du 6ème régiment, s'adresseront au Col. Francis, rue du Camp. No. 21.
Après jeudi on ne délivrera pas de billets. 11m—4

PERDU.—Un billet souscrit par V. David ordre J. Materre, portant la date du 9 mars payable à 60 jours, $500. Un do. do. souscrit par A. Mausin à l'ordre du même J. Materre daté du 9 mars payable aussi à 60 jours, $650. Les personnes qui les auraient trouvés sont priées de les remettre à MM. J. Materre ou A. Maurin. Le paiement en ayant été arrêté ils sont de nulle valeur pour le porteur.
11 mars 1839. 3f.

CHEMIN A COULISSES ENTRE LA NOUVELLE ORLEANS ET CARROLLTON.
AVIS—Pendant les courses, les chars partiront de la rue Poydras pour Carrollton tous les demi-heures, commençant à 9 heures a. m. jusqu'à 7 heures p. m. En revenant ils partiront de Carrollton tous les demi heures, commençant à 8 heures p. m. et ensuite aux heures accoutumées.
N. B. Les chars qui doivent partir de la Nouvelle-Orléans à 1 heure p. m., partiront à midi et demi pour les dames et les messieurs qui les accompagneront, afin qu'ils arrivent à temps pour les courses.
11 m JOHN HAMPSON, chef ing.

BANQUE DU COMMERCE DE LA N. O.
Nouvelle-Orléans, 8 Mars 1839.
A L'Election annuelle des actionnaires, tenue le 4 courant, les personnes suivantes ont été élues directeurs de cette institution:
MM. Wm. G. Hewes, Abijah Fisk,
L. R. Arceui., P. E. Layet.
Maunsel White. Isaac Bridge,
A. Ledoux. A. P. Gray.
Robert Layton. A. Legendre.
G. M. Lee.
Et à une assemblée de la direction tenue le 7 courant, W. G. Hewes, Esq. a été unanimement réelu président. G. O. HALL,
9 mars caissier.

COMPAGNIE DE NAVIGATION D'ORLEANS.
Nouvelle-Orléans, 9 mars 1839.
LES actionnaires de la compagnie de Navigation d'Orléans, sont notifiés par les présentes qu'une assemblée spéciale sera tenue dans les bureaux de la compagnie, No. 160 rue du Bassin, Lundi 25 de ce mois, à 5 heures du soir, pour délibérer sur les affaires générales de cette institution.
Par ordre de la Direction.
9 m—16 GUSTAVE F. WEISSE, secrétaire.

COMPAGNIE DE NAVIGATION DE LA N.-ORLEANS.
Nouvelle-Orléans, 9 Mars 1839.
A UNE election de Directeurs pour cette institution, tenue le premier Lundi de Fevrier dernier, les personnes suivantes ont ete duement élues savoir:
MM. J. Burthe. MM. L. Millaudon.
S. J. Mercier. G. Mannsche.
P. Soulé. F. A. Potatpain.
J. H. Holland. A. N. Plenit.
P. Trey. A. Hennen.
Ch. Guesnard. F. D. Armas.
Et à une assemblée régulière de la Direction, tenue aujourd'hui, Mr. J. H. Holland a été réélu président. GUSTAVE F. WEISSE.
9 m—6 Secrétaire

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'UNION.
Nouvelle-Orléans, 9 Mars 1839.
L'ELECTION de neuf directeurs pour cette institution, qui devront servir pendant l'année courante, aura lieu au bureau de la compagnie, Lundi, 1er courant, entre 11 heures, a. m. et 2 p. m., au lieu de 11 courant, tel qu'il avait été annoncé précédemment Par ordre. EDW. TOMPKINS,
9 mars Secrétaire.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE—A une assemblée des Directeurs, tenue le 4 du courant, il a été résolu que les actionnaires qui n'ont pas encore donné leurs billets, sont invités à faire un troisième paiement de dix piastres par action le 8 avril prochain au plus tard.
Nouvelle-Orléans, le 8 mars 1839.
9m WILLIAM FURST, secrétaire.

NOUVELLE PUBLICATION d'un livre intitulé "THE LOUISIANA MAGISTRATES ASSISTANT," ouvrage contenant tous les devoirs des juges de paix, sous l'autorité des Etats-Unis, et sous celle de l'Etat de la Louisiane.
9 mars Par F. M. GUYOL, avocat.

AVIS.—Le public est prévenu en général de ne pas faire de crédit à Mme. ANTOINE FAIVRE, récemment arrivée de France, son mari ne reconnaîtra aucune dette contractée par sa femme.
ANTOINE FAIVRE.
Nouvelle-Orléans, 1er mars 1839. 9 mars

PENSION ET EXTERNAT DE DEMOISELLES.
DIRIGE PAR MADAME GRANET.
Rue Toulouse entre Bourbon et Dauphine.

MORUS MULTICAULIS — 20,000 Arbres de Morus Multicaulis, importés directement de Marseille par la barque Memnon, en très bon état pour planter ou pour l'exportation, à vendre en quantités convenables aux acheteurs, par tige à $20 le mille S'adresser à WILLIAM DINN,
8 mars 17, rue de la Commune

LAUVE FRERES,
NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES.
5m—8 *Nouvelle Levée No. 15.*

ON désire acheter six citernes de la contenance de 1000 à 1500 gallons chaque, (qui auraient déjà servies). S'adresser à l'entrepot de sangsues, rue du Quartier, No. 26, entre Condé et la Levée. 4m

L'ON DEMANDE—Un magasin ou un office, dans la Seconde Municipalité, pour une maison de commission. S'adresser à la Poste, boîte No. 349. 1er mars

BLANC DE BALEINE—100 boîtes grandeurs assorties, à vendre par EDW. SPRAGUE.
9 mars 22, rue de la Douane.

A LOUER.—Deux maisons à trois étages Nos. 168 et 172, Vieille Levée, près l'Hôtel de la Monnaie, très commodes pour demeures de familles, magasins d'épiceries ou maison de pension S'adresser à S. LATAPIE,
8m 78, Vieille Levée

MAGASIN A LOUER—Ce grand magasin à trois étages, très commode, ayant les devantures en granite, situé sur la Vieille Levée, no. 7, en face de la Douane, et allant jusqu'à la rue Dorsière. On peut en donner possession immédiatement en s'adressant sur les lieux à
27f FERNANDEZ & WHITING.

20000 SANGSUES 1er choix, arrivant de Malaga, à vendre à un prix très modéré. S'adresser à Mr.
ANTONIO MUSCARO,
6m—3 Maison de L. Borel, 10, rue St. Louis.

SUCRE—100 boucauts, qualité prime, en débarquement et à vendre par
13m P. H. GALLWEY, 6, rue Conti.

WHISKEY—100 barils whiskey rectifié, maintenant en débarquement du steamer Corinthian, à vendre par Wm. C. TOMPKINS & Co,
91, rue de la Commune

GRAISSE EN FEUILLE—700 barillets graisse en feuille, en bon état pour l'exportation, à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
63, rue Gravier

MELASSE—50 barils en bon ordre, en débarquement et à vendre par P. H. GALLWEY,
6, rue Conti.

CHANGE SUR CINCINNATI—$20,749 traite sur Cincinnati à 3 jours de vue, à vendre par
CARRIERE DARAN & Co.

BEURRE—50 fréquins beurre, qualité supérieure importé par le brick Aldridge, de Hamburg, à vendre par J. A. BARELLI & Co, 61, Com. 12m

TOILE à voile de Russie et Duck à draps en débarquement et à vendre par
J. A. BARELLI & Co, 61, Commune.

HARENGS D'ALLEMAGNE—200 barillets à vendre par, J. A. BARELLI 16, Com.

SUCRE—160 boucauts de sucre sur habitation à vendre par DEVEZIN & DOSSAT,
50, rue Tchoupitoulas

TRAITES sur New-York à 30 à 60 jours de vue à vendre par
ANDREWS & BROTHERS,
12m 50, rue du Camp.

GRAISSE—500 barillets en magasin et à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL,
12 m 28, Vieille Levée.

BOTTES, Brodequins, &c—150 caisses bottes, souliers, brodequins, &c. à vendre par
12 m ISAAC BRIDGE & Co.

TABAC—150 caisses tabac manufacturé de différentes marques, à vendre par
ISAAC BRIDGE & Co.

POTERIE—Quelques paniers poterie et verrerie, à vendre à bas prix pour clôre une consignation.
12 m F. DE LIZARDI & Co, rue Royale.

PLATILLES—Un envoi de platilles allemand assortis pour le marché mexicain, en débarquement du brick Aldrich, et à vendre par
P. DE LIZARDI & Co,
12 mars rue Royale.

FARINE—235 barils farine, en débarquement du steamer Perkin, à vendre par
ADAMS & HARTWELL,
12 mars 36, rue Poydras.

POUR GALVESTON ET VALASCO, Texas
Paquebot régulier pour mercredi, 13 courant, à 10 heures A. M. — Le superbe navire à vapeur à basse pression, NEW-YORK, capitaine J. T. Wright, partira positivement comme ci-dessus.
Ce batiment n'a qu'un an de service, est doublé et chevillé en cuivre et a de beaux emménagemens pour les passagers de chambre et d'entrepont.
Un bateau-à-vapeur sera toujours prêt à l'arrivée du New-York à Galveston et transportera le fret et les passagers à Houston.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au bas de la rue Conti, ou à
BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.
Le fret ainsi que le passage devront être payés en billets des banques de la cité. On ne recevra point de fret le jour du départ. 13 mars

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI—Le beau bateau à vapeur pour passagers, MONARCH, capitaine S. W. Fullerton, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira jeudi, 14 courant, à 10 heures du matin précisément. Pour passage seulement, s'adresser à bord, au quai de la rue Poydras, ou à LAYET & AMELUNG,
13 m 17, rue du Commerce

POUR VICKSBURG, Grand Gulf, Rodney, Natchez et les Ports intermédiaires—Le bateau à vapeur CLAIBORNE, capitaine J. Barrett, est maintenant prêt à recevoir du fret pour les ports ci-dessus et sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
13 m SMITH & VOORHIES, 25, Camp

POUR ST. LOUIS, passage seulement—Le bateau à vapeur KNICKERBOCKER, capitaine Gould, ayant été réparé à neuf, partira pour le port ci-dessus samedi, 16 courant, à 10 heures du matin. Pour passage seulement, s'adresser à bord, ou à
EDW. A. BRIDGE,
13 mars 60, rue de la Commune

POUR LOUISVILLE—Le superbe bateau à vapeur WESTERN, capitaine James Price, partira pour le port ci-dessus et ceux intermédiaires, vendredi 14 courant à 3 heures, p. m. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, au bas de la rue de la Douane ou à
13m GEO. BUCHANAN & Co. 68 Camp.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI. Le bateau à vapeur bien connu HENRY CLAY, capitaine A. G. Walthall, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira pour les ports ci-dessus Samedi prochain, 16 du courant. Pour le reste de son fret ou passage, s'adresser à bord ou à SAML. BELL,
13 mars 89, rue des Magasins.

POUR St. LOUIS, ALTON et les ports intermédiaires—Le beau bateau à vapeur ALTON, capitaine J. Sellers, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira samedi 16 du courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, en face de la rue Gravier ou à
12m BOGERT & HAWTHORN, 63, Grav.

POUR LOUISVILLE.
Le beau bateau à vapeur DIANA, capitaine Frank Canter, partira positivement pour le port ci-dessus et les ports intermédiaires, mercredi 13 courant à 10 heures A. M. Pour fret ou passage ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, au bout de la rue Poydras ou à
LAURENCE & LEGENDRE,
11m 18 et 19, Nlle. Levee.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI.—Le beau bateau à vapeur MOGUL, capitaine Joseph Conus, partira pour les ports ci-dessus et tous ceux intermédiaires, Jeudi, 14 du courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la rue Poydras, ou à
PIERCE, SHANNON & BROTHER,
9 mars 57, rue des Magasins.

On a besoin d'un brick du port de 400 boucauts de sucre pour aller à un port du Nord, s'adresser à L. H. GALE,
13 m 93, rue de la Commune.

A FRETER—La barque LEONARD DOBBIN, capitaine Carpenter, est maintenant prête à recevoir sa cargaison. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord en face du Rail Road. 13 m

POUR BOSTON.—La goëlette fine voilière SOUTHERNER, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, peut prendre encore 200 barils. Pour fret ou passage, s'adresser à
13 mars GEO. BEDFORD, 22, Bienville

POUR BOSTON—Le beau brick A. 1 HOKOMACK, capitaine Fallman, ayant une grande partie de sa cargaison engagée, a besoin de 300 balles de coton pour completer son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à
12 mars GEORGE BEDFORD, 22, Bienville.

POUR BOSTON.—Ligne de Lombard & Co.—Paquebot du 15 courant.—Le superbe navire paquebot CHEROKEE, capitaine B. Loring, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens. S'adresser au capitaine, à bord, au quai de la rue St-Joseph, ou à
13m JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp.

POUR BOSTON—Le brick A 1, COMMERCE, capitaine Towle, sera expédié pour le port ci-dessus. Pour fret sur le pont, qui l'on prendra à bas prix, ou passage, s'adresser au capitaine Towle, ou à JOHN A. MERRITT,
13 mars 53, rue du Camp.

POUR BOSTON—Le brick fin voilier GLEANER, capitaine Richardson, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage s'adresser à KIDDER & HEAD,
13 mars 94, rue Poydras.

POUR BOSTON—Premier navire—Le brick PILGRIM, capitaine Campbell, ayant toute sa cargaison à bord, partira Jeudi sur positivement. Pour passage, seulement, s'adresser à
13 m GEO. BEDFORD, 22, rue Bienville

POUR PROVIDENCE—La goëlette fine voilière, SAMUEL SLATER, capt. Brightman, sera expédiée sous peu. Pour 15 tonneaux de fret lount, s'adresser à
13m E. & J. ANDREWS, 32, rue Gravier

POUR NEW-YORK—La goëlette fine voilière ECHO, capitaine Richardson, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée et étant à bord, sera expédiée sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à
ASHBRIDGE & JENKINS,
13m 65, rue Commune.

Ligne de Paquebots entre la Nlle Orléans et Apalachicola.
Devant succéder la goëlette Hudson pour Apalachicola—La goëlette fine voilière TALMA, doublée et chevillée en cuivre, capt. Burrows, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord, sera expédiée sous peu. Pour le fret de 300 barils ou passage, s'adresser à bord ou à
ASHBRIDGE & JENKINS,
12m 65, rue de la Commune.

POUR BALTIMORE—Le navire fin voilier AL LAGONA, capitaine Freeman, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée peut prendre encore 200 barils. Pour passage, s'adresser à
13 mars GEO. BEDFORD, 22, rue Bienville.

LIGNE de paquebots entre la Nouvelle Orléans et BALTIMORE—Ce superbe barque paquebot IRAD FERRY, ayant toute sa cargaison à bord, partira ce sous. Pour passage seulement, s'adresser à
13 m GEORGE BEDFORD, 22, Bienville.

POUR NEW-YORK—Le beau brick HECLA, capitaine Whiting, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira pour le port ci-dessus. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à JOHN A. MERRITT,
13 mars 53, rue du Camp.

POUR NEW-YORK—Paquebot régulier—Le navire fin voilier EMPIRE, classe A 1, capt. Baker sera expédié Samedi prochain ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE,
13 m 93, rue de la Commune.

POUR LA HAVANE—La polacre espagnole AL CARLOTA, capitaine Jose Fontanillo, sera expédiée sous peu pour le port ci-dessus. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à
11m R. GRONING & co,

POUR ST. JOSEPH, Floride—La goëlette fine voilière CARLOW, capt. Lewiscomb, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée, partira pour le port ci dessus vendredi, 15 courant. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord, ou à KIDDER & HEAD,
13 m 94, rue Poydras.

POUR LIVERPOOL—Le navire A 1 fin voilier ELIZABETH, capt. Thayer peut prendre 150 balles de coton et partira prochain. Pour la balance du fret ou passage pour 2 passagers de chambre, s'adresser à
13 m L. H. GALE, 93, Commune.

ON A BESOIN d'un navire anglais qui ne tirerait que 14 pieds d'eau pour aller à la [illegible] prendre un chargement de bois de teinture et se rendre à Liverpool, s'adresser à
12m J. W. ZACHARIE & Co, 88, Douane

A FRETER—La goëlette de première classe MARY ADAMS, capitaine Pinckham, peut porter environ 1000 barils dans sa cale. Pour les conditions, s'adresser à
ASHBRIDGE & JENKINS,
12 mars 65, rue de la Commune

POUR LA MOBILE—La belle goëlette EXCHANGE, capt. Andrews, ayant une partie de sa cargaison engagée, sera expédiée sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord, au nouveau bassin, au bas de la rue Julia, ou à ASHBRIDGE & JENKINS,
12 mars 65, rue de la Commune.

Ligne entre la Nouvelle Orléans et Apalachicola—Devant partir Samedi—La goëlette paquebot régulier HUDSON, capitaine Chit, ayant les deux tiers de sa cargaison à bord partira positivement comme ci-dessus. Pour balance du fret 100 barils ou passage s'adresser au capitaine à bord, ou à ASHBRIDGE & JENKINS,
12m 65, rue de la Commune

POUR SAVANNAH—La goëlette fine voilière DEXTER, capitaine Maton, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée sera expédiée sous peu. Pour fret de 100 barils ou passage, s'adresser à bord ou à
12m ASHRBIDGE & JENKINS, 65, Com.

POUR CHARLESTON C. du S.—Le brick A 1. ESTHER, capt. Newcomb partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
J. A. BARELLI & Co,
12 mars 61, rue de la Commune.

POUR PHILADELPHIE.—La belle goëlette CELERITY, capt. McDermott partira pour le port ci-dessus sous peu. Pour la balance de 200 barils de fret ou passage, s'adresser à J. A. BARELLI & Co.
12 mars 61, rue de la Commune.

POUR NEW-YORK—La goëlette fine voilière HERALD, capitaine Crowell, ayant les deux tiers de sa cargaison engagée et allant à bord, sera expédiée sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser au Picayune Tier ou à ASHBRIDGE & JENKINS,
12m 65, Commune.

POUR NEW YORK—La goel. WILLIAM HENRY, capitaine Jamuson, ayant sa charge engagée, partira dans quelques jours. Pour passage, s'adresser à bord, ou à
EDWARD A. BRIDGE,
12 mars 60, rue Gravier.

POUR MATAMORAS—La goëlette bien connue CUMANCHE, capt. Marsteller, ayant repris ses voyages réguliers a commencé à prendre son chargement et sera expédiée sous peu pour Rio Grande. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, en face de la rue Jefferson, ou à
JOHN T. LAGUERENNE & Co,
9 m 9, Toulouse.

POUR PORT-AU-PRINCE.—Le brick fin voilier JAMES DRUMMOND, capitaine Shunt, pourra porter 1000 barils et ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour le reste de son fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la presse à coton d'en bas, ou à J. W. ZACHARIE & Co.
9 mars 88, rue de la Douane.

CAFE—200 sacs café de la Havane à vendre par
11m G. N. CABALLERO, 80, St. Louis.

VENTES A L'ENCAN.

PAR DEJOUX & FERNANDEZ
Encanteurs, rue de Chartres, No. 114
IL sera vendu aujourd'hui, à onze heures du matin, un grand assortiment de vieux meubles. Aussi à la même heure, il sera vendu six douzaines de serrures françaises en cuivre d'un nouveau gout. Plus, un beau billard complet tout neuf.
Conditions, à la vente. 13 m

Vente par les gardiens du port.
PAR J. LEVY.
IL sera vendu aujourd'hui à midi, au magasin de Messrs. Pierce Shannon & Brothers même magasin au-dessus du United States Exchange, rue Tchoupitoulas, par ordre et sous la direction des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra.
Environ 800 rouleaux de corde d'emballage du Kentucky, importés et endommagés à bord du steamer John Mills, dans son voyage de Maysville, à ce port.

PAR FERNANDEZ & WHITING.
JEUDI, 14 courant, à 4 heures P. M., il sera vendu au No. 117, Vieille Levée, joignant l'Hôtel de la Marine;
Un envoi de meubles français neuf, et récemment débarqués du navire Cardinal de Cheverus, de Bordeaux, consistant en: 1 bois de lit, matelat, &c; 1 armoire avec miroir, 1 bureau, 1 secrétaire, 1 garde-manger, 1 sofa, 12 chaises, 1 table à toilette, 1 table à ouvrage de dame, 1 orloge, 2 candelabres et quelques autres articles; le tout formant un assortiment complet pour une petite famille, qui seront vendus en un lot ou séparément. 13 mars

PAR GUINAULT & DELASSUS.
IL sera vendu samedi prochain, 16 du courant, à midi précis, à la Bourse de la Cité rue St. Louis.
La fine goëlette LILIA, du port de 37 tonneaux, avec ses agrès et apparaux telle qu'elle peut être vue maintenant dans le port vis à vis la place d'armes.
Conditions comptant. 13m

PAR ROBINSON & SEWELL.
MERCREDI, 13 courant, à 4 heures et demie de l'après-midi, sur la Levée, vis-à-vis la rue Lafayette, il sera vendu par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra, 42 rouleaux Corde endommagés à bord du bateau à vapeur John Mills. 11 m

CARGAISON DE SICILE A VENDRE A L'ENCAN.
LA cargaison suivante du brick Willingby arrivée de Palerme et de Messina, sera vendue sur la levée, les avis de ventes seront publiés, elle consiste savoir:
36 pipes, 120 boucauts, 40 tierçons, 400 ¼ barriq. — vin de Madère et de Sicile marque Ingham et Co.
30 barriques huile d'olive,
10 do de do lin,
30 sacs,
100 caisses prunes,
50 paniers figues
60 paniers prunes,
50 sacs noir,
51 barillets olives,
500 caisses oranges,
73½ do citrons, J. B. BLACHE, encanteur

PAR HEWLETT & CENAS.
IL sera vendu mercredi 13 courant, à 10 heures du matin, au No. 14, rue Poydras, par ordre et sous l'inspection des directeurs des gardiens du port,
21 boucauts épaules de jambons;
9 do jambons;
partie endommagés par l'eau à bord du bateau à vapeur John Mills, et vendu pour le compte de qui il appartiendra.
Conditions, comptant. 11 m

PAR M. BARNETT.
IL sera vendu jeudi, 14 courant, à la Bourse Saint-Louis, à midi, pour clôre une consignation;
Deux lots de terre de valeur, dans la rue Clio, près du Cercle Tivoli, et entre les rues du Chemin-à-Coulisse et Apollo; terre hautement close. Les dits lots mesurant chacun 25 pieds, sur la rue Clio, sur 125 pieds de profondeur. Aussi un lot sur la rue Gravier, de 21 pieds de face sur 100 pieds de profondeur, entre les rues St. Paul et Girod.
Conditions—6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés, à satisfaction et portant hypothèque. 11 m

ETAT DE LA LOUISIANE—PAROISSE ST. JEAN BAPTISTE.—Cour des Preuves.—Succession de feu Pierre André Fayet.—Lundi, 15 avril 1839, à 9 heures précises du matin, et jours suivans, en vertu d'un jugement de la Cour des Preuves de cette paroisse, en date du 27 Février dernier, il sera exposé en vente publique, par le juge de la paroisse encanteur soussigné, sur l'habitation ci-après decrite, les biens suivants dépendant de la succession de feu Pierre André Fayet, savoir:
1o. Une grande quantité de marchandises sèches et autres, quelques meubles meublans et effets de ménage, 2 chevaux, une paire de boeufs dressés, 3 vaches et leur croit, une taure, 28 moutons et quelques cochons.
2o. Treize esclaves dont les noms et âges suivent: Philis négresse créole âgée de 40 ans, cuisinière et blanchisseuse, et ses trois enfans Françoise, négritte de 8 ans, Cléophar, négrillon de 6 ans et Françoise négrillon de 4 ans; Felicité négresse créole de 35 ans, cuisinière et blanchisseuse, et ses quatre enfans, Gervais, mulatre de 10 ans, Joséphine, négritte de 8 ans, Jean Baptiste, négrillon de 5 ans et Sylvain, négrillon de 4 ans; Celeste négresse créole de 16 ans, domestique, et son fils de 2 mois, non baptisé; Joseph, nègre créole, âgé de 25 ans et Adam, nègre âgé de 18 ans.
3o. UNE HABITATION située dans cette paroisse, sur la rive droite du Missisipi, ayant un arpent de face au dit fleuve, sur soixante arpens, plus ou moins, de profondeur, fermant d'environ un quart de ligne, bornée du côté d'en haut par celle de Mme. Jacob Bart, et du côté d'en bas par celle de Mme. veuve Thomas Aubert; ensemble les établissements étant dessus, consistant en une belle maison à étage et une petite maison, un magasin à vivres, une chambre à domestique, une cuisine, un pigeonnier, une écurie et un four.
Conditions. Les marchandises payables, pour toute somme n'excédant pas vingt piastres, comptant; et pour toute somme au-dessus, en tout mars 1840.
Les meubles meublans, effets de ménage et animaux, payables en tout mars 1840.
Les esclaves et l'habitation payables un tiers en tout mars 1840, un tiers en tout mars 1841 et un tiers en tout mars 1842.
Le tout en billets par coupons, endossés à satisfaction, payables au bureau du greffier de la Cour des Preuves de cette paroisse, avec reserve d'hypothèque sur les esclaves et l'habitation jusqu'à parfait paiement.
Les frais d'actes de vente, d'hypothèque et de mainlevée à la charge des acquéreurs.
Paroisse St.-Jean-Baptiste, le 9 mars 1839
13 mars T. LE BLANC, juge.

SEL des Iles Turques—700 boisseaux en sacs de 2 boisseaux chaque, à vendre par
GEORGE BEDFORD,
12 mars 22, rue Bienville.

PLATRE DE PARIS, Ciment hydraulique, pul pour plâtre, briques à feu de Boston et Baltimore, constamment en main et à vendre en lots convenables aux acheteurs, par
GEORGE BEDFORD,
12 mars 22, rue Bienville.

MELASSE—100 tierçons en bonne condition pour l'exportation, à vendre par
GEORGE BEDFORD,
12 mars 22, Bienville.

SUCRE en pain de différentes qualités, en magasin et à vendre par
SHALL & BROWN, 96, Magasins
12 m Agent de la rafin. de sucre de Lafayette

POIVRE—300 sacs Poivre gros de Sumatra en débarquement du brick Commercial et à vendre par SHALL & BROWN,
12 mars 96, rue Magasins.

SAVON—300 boîtes Savon No. 1, à vendre par W. C. TOMPKINS & Co.
12 m 91, rue de la Commune.

EAU DE VIE du Pays—50 barils Rum de N. E; 35 de Genièvre en magasin et à vendre par
W. C. TOMPKINS & Co.
12 mars 91, rue de la Commune.

HARDES—Un envoi de Hardes pour la saison, en magasin et à vendre par
W. C. TOMPKINS & Co.,
12 mars 91, rue de la Commune.

FARINE DE MAIS—30 barils Farine de mais, en débarquement du steamer Alton, de St Louis, à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
12 mars 63, rue Gravier.

PORC DE PLANTATION—120 barils morceaux de croupes et porc prime, pour l'usage de plantation, à vendre par
12m BOGERT & HAWTHORN, 63, Grav.

CAFE DE JAVA—200 sacs vieux café de Java, en magasin et à vendre par
12m BOGERT & HAWTHORN, 63, Grav.

PORC MESS—100 barils porc mess en magasin et à vendre par
12m BOGERT & HAWTHORN, 63, Grav

FARINE—100 barils farine superfine en magasin et à vendre par
12m BOGERT & HAWTHORN, 63, Grav

BAS DE COTON et de fil à vendre par
HAGEDON & CRAMER,
11m 60, rue Bienville.

MARCHANDISES pour le marché mexicain—Estalipas, listados, creas, bretagnes et platilles, &c. à vendre par HAGERDON & CRAMER,
12m 50, rue Bienville.

PLATS-COTES—100 boucauts plats-côtes de Cincinnati, en débarquement du steamer Swallow à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.
12m 14, rue Poydras.

JAMBONS ET EPAULES—50 boucauts jambons et épaules à vendre par
11m JOSEPH LANDIS & Co. 36 Bienville.

GRAISSE—100 barillets graisse en feuille en magasin et à venre par
11m G. DORSEY, 44, Nouvelle Levée.

SACS EN PITRE—30 balles en magasin, et à vendre par G. DORSEY,
11m 44, Nouvelle Levée.

PLATS-COTES—20 barriques plats-côtés en magasin et à vendre par
BOGERT & HAWTHORN,
11m 63, rue Gravier.

CHAPEAUX—8 caisses chapeaux de soie, en débarquement du navire français Lafayette, venant du Havre et à vendre par
12 mars A. S. GEORGES.

LARD—50 barriques lard, consistant en jambons, plats-côtés et épaules, en débarquement et à vendre par GEO. BUCHANAN & Co,
12 mars 68, rue du Camp.

PORC PRIME—300 barils porc prime, pesant 15 à 20 livres audessus du poids ordinaire, à l'inspection et à vendre par GEO BUCHANAN & Co
12 mars 68, rue du Camp.

FARINE fine et commune—300 barils qualités moyennes, fines et communes, à vendre par
12m GEO. BUCHANAN & Co, 68, Camp.

FARINE DE FAMILLE—200 barils farine superfine, mise en barils, expressément pour l'usage de familles, à vendre par
12m GEO. BUCHANAN & Co, 68, Camp.

FARINE—1500 barils farine superfine, en bon état pour l'exportation, en débarquement et à vendre par GEO. BUCHANAN & Co,
12 mars 68, rue du Camp

MOUCHOIRS DE SOIE NOIRE—5 caisses mouchoirs de soie noire, récemment reçues et à vendre par FROST & Co,
12 mars 8, rue de la Douane.

BOTTES, Brodequins et Souliers,—250 caisses, composant un assortiment général, en magasin et à vendre par FROST & Co,
12 mars 8, rue de la Douane.

COTONNADE DU PAYS—3 caisses cotonnades à draps blanchies de 4/4, à vendre par
12m GEO. BEDFORD, 22, rue Bienville.

A VENDRE en débarquement du navire Zetes,
5 balles biscuits de Rheims,
8 caisses moutarde de Maille assorties,
50 douzaines fromages Neufchatel;
5 grosses briquets oxigeniques;
50 grosses mèches à quinquets.
En magasin, un grand assortiment de comestibles d'importation antérieure.
GUERIN & POUVERIN,
11 mars Encoignure Royale et Dumaine.

TRAITES sur Londres, à vendre par
7m William G. HEWES & Co. rue Natchez.

RIZ—70 barils riz prime de la Caroline, en débarquement du brick Esther, et à vendre par
12m J. A. BARELLI & Co, 61, Commune

VIN DE TENERIFFE—60 bbls. vin de Ténériffe, à vendre par
12 m DEVEZIN & DOSSAT.

HUILE de Baleine—30 barils huile pressée en hiver, à vendre par
12 mars DEVEZIN & DOSSAT.

PLATS COTES—100 barriques en magasin et à vendre par G. DORSEY.